Journal du 27 novembre 2026

District de la Nièvre de football

NIEVRE FOOTB@LL

Journal officiel du District de la Nièvre

ENSEMBLE, partageons la passion Football ! – Tél : 03.86.61.07.23

SOMMAIRE

Actualités
Accès DIRECT

Procès-verbaux
Accès DIRECT

Classements et désignations
Disponibles en fin de journal

NOS PARTENAIRES

Intermarché HYPER VARENNES-VAUZELLES

Volkswagen

SPcommART

NIÈVRE le département

CA CENTRE LOIRE

TOUS DERRIÈRE L'US COSNE !



Le grand rendez-vous approche !

À l'occasion du 8e tour de la Coupe de France, notre **US Cosne**, seul représentant nivernais dans cette belle aventure, s'apprête à relever un nouveau défi face au **CS Sedan Ardennes**.

Après avoir franchi avec courage et détermination le cap du 7e tour, nos Cosnois auront encore besoin de toute notre énergie, de notre soutien et de nos encouragements pour écrire une nouvelle page de leur histoire.

Le District de la Nièvre de Football appelle **tous les clubs, dirigeants, éducateurs, joueurs, arbitres, bénévoles et supporters nivernais** à se mobiliser et à venir nombreux soutenir notre unique club nivernais !

Faisons vibrer les tribunes, faisons entendre notre soutien et montrons que **tout le football nivernais est derrière l'US Cosne !**

Parce que la Coupe de France, c'est aussi la passion, la solidarité et la fierté de tout un territoire !

Tous ensemble derrière Cosne ! Allez l'USC ! Allez la Nièvre ! 🔴⚪⚽

Ensemble, partageons la passion Football !

Les Présidents des Clubs réunis !



Vendredi 20 novembre, s'est tenue la première réunion de la Commission des Présidents, à l'initiative de Jean-François DUCROT, Président de cette commission, accompagné d'Anne Cécile SIMOES, secrétaire et Pierrick KAJDAN, membre du Comité de Direction.

20 clubs ont répondu présents et cette soirée fut riche en échanges et propositions.

A cette occasion, il a été rappelé le rôle de cette commission qui n'a pas de pouvoir décisionnel propre, mais un rôle consultatif, de proposition, d'échange et d'harmonisation entre les dirigeants de clubs et les instances du District.
Ses missions :
- Remonter les difficultés de terrain des clubs (installations, arbitrage, discipline et finances)
- Faciliter la communication entre les clubs et le District
- Réfléchir à des projets collectifs (formations, évènements, mutualisation de moyens)
- Servir d'espace de concertation avant les décisions majeures du District.

Plusieurs thèmes ont ensuite été abordés : le statut de l'arbitrage et la formation des arbitres, les compétitions jeunes, le championnat D4, le climat autour des stades, les aménagements sportifs, les finances et la trésorerie, les règlements, les subventions…

Le Président a tenu à rappeler que le rôle des Clubs est non seulement sportif mais aussi éducatif et qu'il est urgent de sensibiliser les parents et supporters sur leur comportement qui doit être exemplaire sur les abords des terrains.
Il rappelle également que les banderoles pour la lutte contre les incivilités, offertes aux clubs à l'AG, doivent être impérativement apposées et visibles dans les stades.



La soirée s'est terminée autour d'un verre de l'amitié.
Merci à tous les clubs présents.
Merci à :

- ✓ Madame Françoise VALLET, Présidente du District,
- ✓ Madame Sylvie OSBERY, Trésorière du District et Présidente de la Commission Jeunes,
- ✓ Monsieur Dominique ATERO, Président de la CDA,
- ✓ Monsieur Lionel ERAY, Président de la Commission des Terrains
- ✓ Madame Anne Cécile SIMOES, Membre de la Commission Compétitions Seniors et Coupe

Mobilisons-nous pour le Téléthon !



L'AFM Téléthon et le football se mobilisent pour soutenir la recherche et la lutte contre les maladies rares et les pathologies génétiques neuromusculaires qui touchent petits et grands.

Cette année encore, l'AFM Téléthon compte sur l'engagement du monde du football !
Cette année à nouveau, le District de la Nièvre de football se mobilise pour cette grande cause nationale !

A l'occasion des rencontres du 5 et 6 décembre prochain, chaque but marqué lors des compétitions départementales Séniors (Masculins et Féminines) et U18 permettra un don d'1 euro.

1 but = 1€ ! Chaque but compte !

District de la Nièvre de football





MOBILISONS-NOUS POUR LE TELETHON

Rendez-vous sur TELETHONFOOT.FR



SÉNIORS M/F ET U18 :

1 BUT MARQUÉ = 1€

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES CLUBS
DU DISTRICT DE LA NIÈVRE DE FOOTBALL
Samedi 3 octobre 2026 à LUZY
Saison 2025/2026

PROCES-VERBAL

Présents

Présidence : Madame Françoise VALLET

Pour le Comité de Direction

Membres présents : Mme OSBERY, MM. ALDAX, ATERO, BERFORINI, DUCROT, ERAY, KAJDAN, PINGUET, PONSONNAILLE

Membres excusés : MM. BONDOUX, MOUNIR, RIVIERE

Assistent : Mme CELLUCCI
Mmes TENAILLE, TOURNOIS (administratifs District)
M. TREPKA (CTD DAP)

1. QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Après ouverture du bureau de pointage :

- Nombre de clubs présents : 41
- Nombre de clubs représentés : 11
- Nombre de clubs absents : 2

Clubs représentés : Chatillon, Chaulgnes, Clamecy, Donzy, Entrains, FC Imphy, Lormes, Nevers Challuy Sermoise, St Père, St Pierre, Tannay

Clubs absents : Chantenay, St Seine

Clubs invités non-votants : GJ AFGP 58, Corvol, Fours

Soit un total de voix des membres présents ou représentés de 346 voix sur les 350 voix que peut décompter cette Assemblée.

Le quorum pour tenir l'Assemblée Générale Ordinaire, à savoir, le tiers au moins des représentants des membres de l'Assemblée Générale soit 18 clubs étant requis et le tiers au moins de la totalité des voix pour cette Assemblée Générale Ordinaire soit 117 voix étant requis,

Monsieur Joseph BERFORINI, Vice-Président, déclare ouverte l'Assemblée Générale Ordinaire de ce jour.

2. MOT D'ACCUEIL DE LA PRÉSIDENTE DU DISTRICT DE LA NIÈVRE DE FOOTBALL

« Mesdames, Messieurs, Chers amis,
Merci à toutes et à tous d'être présents à cette Assemblée Générale et plus particulièrement aux clubs qui viennent de loin car Luzy est à l'autre bout du département, merci à vous d'avoir fait beaucoup de kilomètres pour nous rejoindre ce matin malgré la hausse des carburants.

Comme la tradition l'exige, c'est au club accueillant l'Assemblée de prendre la parole en premier, je vais donner la parole, pour le mot de bienvenue à :

- Mr Killian GUYOLLOT, Président du club qui nous accueille

3. SOUHAITS DE BIENVENUE DE MONSIEUR KILLIAN GUYOLLOT, PRÉSIDENT DU CLUB DE L'UNION SPORTIVE LUZYCOISE

« Madame la Présidente du District de la Nièvre de Football
Mesdames et Messieurs, membres du Comité Directeur,
Mesdames et Messieurs les Président(e)s des Clubs
Mesdames et Messieurs les Dirigeant(e)s, Educateurs(trices), Arbitres et Bénévoles
C'est avec beaucoup de plaisir et une certaine fierté que nous vous accueillons aujourd'hui à Luzy pour cette Assemblée Générale du District de la Nièvre de Football.
L'US Luzy est un club profondément attaché à son territoire, son histoire remonte au début des années 1900. A l'époque, le club pratiquait même le rugby avant de se tourner vers le football dans les années 1920. Depuis, plusieurs générations se sont succédées et ont fait vivre les couleurs du club.
Aujourd'hui nous continuons cette histoire avec nos équipes seniors, nos jeunes et l'ensemble de nos bénévoles. A Luzy, le football représente bien plus qu'un match le dimanche, c'est un lieu où on se retrouve, où les générations se rencontrent et où les jeunes apprennent le collectif, le respect et le goût de l'effort.
Faire vivre un club, comme vous le savez, demande beaucoup d'engagement. Je veux donc remercier nos éducateurs, nos dirigeants, nos joueurs, nos parents et tous les bénévoles qui donnent de leur temps chaque semaine.
Je tiens également à remercier la Municipalité de Luzy et Madame le Maire pour son soutien au club et aux associations sportives ainsi que le District de la Nièvre pour son travail et son accompagnement auprès des clubs.
Merci d'être présents aujourd'hui à Luzy malgré la route et au nom de l'US Luzycoise, je vous souhaite la bienvenue et une très bonne Assemblée Générale. »

La Présidente :
« Avant de vous donner la parole, Madame le Maire, je voudrais vous remercier au nom de tout le District de nous recevoir dans votre fief, dans cette belle salle que vous nous prêtez gracieusement et de nous faire l'honneur de votre présence. »

4. INTERVENTION DE MADAME JOCELYNE GUÉRIN, MAIRE DE LA COMMUNE DE LUZY ET CONSEILLÈRE DÉPARTEMENTALE

« Bonjour à toutes et à tous,
Killian est, en effet, un jeune Président, et je ne peux m'empêcher de vous dire que c'est l'homme de toutes les situations, il est dans le Conseil Municipal depuis les dernières élections, c'est quelqu'un de très engagé qui fédère et qui anime toutes les générations. Il est aussi Président d'une nouvelle association qui a lancé cette année un grand festival « LuzyFest ».
Je pense que l'on a tous, dans nos villages et nos villes, des hommes et des femmes qui croient en leur territoire et qui donnent de leur temps, de leur énergie, qui font partager leur plaisir. Bravo à Killian pour ce nouvel engagement dans le football avec un bureau renouvelé qui travaille dans une bonne ambiance. On a la chance à Luzy d'avoir plus de 70 associations qui jouent un rôle important dans la vie locale et je ne peux m'empêcher de saluer ce monde associatif qui est certainement encore plus précieux aujourd'hui qu'hier car l'on bascule dans une société qui n'est pas toujours rêvée. Le sport permet de défendre des valeurs, une vie autrement et cela doit être préservé.
C'est également le rôle d'une mairie d'accompagner ses associations financièrement et à Luzy on a toujours été à la hauteur et c'est une manière de saluer le travail que vous faites toutes et tous pour donner envie aux jeunes de rentrer dans un mode collectif. C'est aussi en proposant des équipements adaptés et une équipe municipale à l'écoute qui permet de récompenser toutes ces associations.
La communication est également très utile et je vous propose un fascicule regroupant toutes les associations de Luzy.
Continuons de faire tout ce travail ensemble, je vous remercie aujourd'hui d'avoir rejoint Luzy car nous sommes situés au bout de ce beau département de la Nièvre, un département où la vie associative est forte dans tous les domaines.
Bravo à toutes et à tous pour ce que vous faites dans vos territoires, vos villages pour porter le football haut et fort, c'est une belle couleur de la diversité, de cette vie d'une nouvelle société dont on rêve et je crois que vous y contribuez toutes et tous. Merci pour cet élan et pour cette générosité. »

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

5. ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 11 OCTOBRE 2025

Alain ALDAX, Secrétaire Général, propose l'adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale du District de la Nièvre de Football du 11 octobre 2025, paru sur le site internet du District le 26 novembre 2025.
Aucune remarque n'étant formulée, il est alors procédé au vote.
Ce procès-verbal est donc adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

6. ALLOCUTION DE LA PRÉSIDENTE DU DISTRICT

« Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs les personnalités officielles, chacun en vos rangs et qualités,
Chers Collègues du Comité de Direction, des Commissions, des Clubs, que dans notre famille vous soyez Présidente, Président, Dirigeante, Dirigeant, Arbitre, Joueuse, Joueur, Salarié(e), Éducatrice, Éducateur.
Chers partenaires

Permettez-moi de saluer les personnalités ici présentes, qu'elles en soient remerciées :
- Mr Hicham BOUJLILAT, Conseiller Régional
- Mme Jocelyne GUÉRIN, Maire De LUZY
- Mr Daniel FONTENIAUD, Président de la LBFC
- Mr Pierre RAFFARD, ancien Président du District
- Mme Caroline CELLUCCI commissaire aux comptes
- Mr Ludovic TENAILLE, Président de L'UNAF
- Mme Isabelle GARNIER, Directrice de l'Agence du Crédit Agricole Centre Loire

Je dois excuser un certain nombre de personnalités qui n'ont pu être présentes parmi nous ce matin
- Mme Nadia SOLLOGOUB, Sénatrice de la Nièvre
- Mr Patrice PERROT, Sénateur
- Mme Perrine GOULET, Députée
- Mr Julien GUIBERT, Député
- Mr Fabien BAZIN, Président du Conseil Départemental de la Nièvre
- Mr Stéphane RENTET, chef de la SDJES (Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports de la Nièvre)
- Mr Sébastien LEMERCIER, notre Conseiller technique PPF
- Mr Anthony ARCHAMBAULT éducateur sportif
- Mr Pascal POIRIER, Président Fédération des Médaillés Jeunesse et Sports

Chers amis du football,
Merci de votre présence aujourd'hui pour cette Assemblée Générale, moment essentiel de la vie de notre District. C'est toujours un véritable plaisir de vous retrouver.
C'est un moment important pour nous tous. Un moment pour faire le point, partager les réussites, regarder en face les difficultés, et surtout construire ensemble la saison qui vient.
Comme il est de coutume, je souhaite débuter mon allocution en vous invitant à avoir une pensée toute particulière pour toutes celles et ceux qui nous ont quittés au cours de la saison dernière.
Je ne peux tous les citer, mais je voudrais que nous ayons une pensée pour chacun.
Notamment pour Jean-Claude PIBOIN qui a donné beaucoup de son temps à la Commission des compétitions seniors du district et à Pierre NUNES membre de la CDA et observateur.
En la mémoire de tous nos disparus, j'aimerais partager avec vous tous, comme cela se fait dans le monde sportif, une minute d'applaudissements pour eux. ! Merci.
Je souhaite aussi à tous ceux qui ont quelques soucis de santé, un prompt rétablissement.

Je déclare l'assemblée Générale Ordinaire du District de la Nièvre de Football ouverte.
Cette matinée va être consacrée au bilan de la saison écoulée et aux actualités pour la saison à venir.
Si vous le souhaitez, vous pouvez intervenir en posant des questions mais en déclinant votre identité et le club auquel vous appartenez.

Je ne reviendrai pas sur les classements finaux de la saison dernière. Nos champions ont été récompensés lors de la soirée des Champions du 19 juin dernier à Coulanges.

Avant de parler de notre football départemental, permettez-moi de revenir quelques instants sur cet été footballistique que nous avons vécu.
Nous avons vécu une belle Coupe du Monde avec notre équipe de France. Certes, la troisième étoile tant espérée ne sera pas venue cette année, puisque nos Bleus ont terminé à la quatrième place après leur défaite en demi-finale puis dans le match pour la troisième place.
Mais cette compétition aura aussi été l'occasion de saluer le formidable travail accompli par **Didier Deschamps**, qui a dirigé l'équipe de France pendant quatorze années et qui quitte aujourd'hui son poste avec un palmarès exceptionnel.
Alors, au nom de notre football nivernais, je voudrais lui adresser un grand **merci et un grand bravo** pour tout ce qu'il a apporté au football français, pour les émotions qu'il nous a fait vivre et pour cette formidable longévité au plus haut niveau.
Une nouvelle page s'ouvre désormais avec **Zinédine Zidane**, officiellement nommé sélectionneur des Bleus à la fin du mois de juillet.
À lui, nous souhaitons bien évidemment **la même réussite, les mêmes émotions et, pourquoi pas, de nouveaux titres pour notre équipe de France !**
Le match d'hier soir est la preuve de la bonne prise en main de Zizou sur le groupe.
Et cette Coupe du Monde nous rappelle finalement pourquoi nous sommes tous réunis aujourd'hui : parce que, du plus petit club de notre département jusqu'à l'équipe de France, **nous partageons tous la même passion : le football.**

Si la reprise est toujours un moment important dans la vie de nos clubs, elle est intervenue cette année dans un contexte qui nous a obligés à faire preuve de responsabilité, d'adaptation et de solidarité

C'est d'ailleurs dans cet esprit que nous avons souhaité rester un District **à l'écoute de ses clubs**.
Être à l'écoute des clubs, ce n'est pas simplement vous entendre : c'est aussi savoir vous écouter et, lorsque cela est nécessaire, faire évoluer nos décisions.
Nous en avons eu une preuve concrète cet été avec la réflexion menée autour du **classement de nos équipes de jeunes**.
La publication des classements U13 et U15 avait suscité de nombreuses réactions de la part des clubs, notamment parce que certaines équipes sportivement performantes ne se retrouvaient pas forcément dans les niveaux correspondant à leur véritable valeur sur le terrain.
Nous avons entendu vos remarques.
Nous avons donc décidé de faire évoluer l'organisation de la première phase des championnats U13 et U15, en permettant aux clubs de se positionner sur le niveau de jeu réel de leurs équipes.
Cette évolution doit permettre à nos jeunes de rencontrer des équipes de leur niveau, de prendre du plaisir, de progresser et de vivre des compétitions plus équilibrées.
Cette capacité à nous remettre en question est une force. Elle montre que nous savons avancer ensemble, dans l'intérêt des jeunes et du football nivernais.

Il nous est également apparu indispensable de modifier le règlement financier des forfaits en championnat départemental 4.
Un club de D4 pouvait être sanctionné de 4 forfaits simples (45€ x 4 = 180€) et du forfait général (120€) soit un total de 300 € alors que le forfait général n'est que de 210 € en D1, D2, D3.
Nous avons donc fait en sorte que pour un forfait général, le montant soit identique pour chaque division de D1 à D4.
Un vœu vous sera aussi proposé tout à l'heure pour vous encourager à développer notre football d'animation sur tout le territoire. Ce football d'animation est véritablement le socle de notre football de demain. C'est à

cette étape cruciale de leur parcours que nous pouvons éveiller leur passion, développer leurs compétences et inculquer les valeurs fondamentales du sport.
C'est cela aussi, **un District à l'écoute de ses clubs : savoir entendre les remarques, se remettre en question et faire évoluer ses dispositifs lorsque cela paraît nécessaire.**

Mais être à votre écoute, c'est également être conscient des difficultés que vous rencontrez au quotidien.
Et elles sont nombreuses.

⚽ **difficultés climatiques (soleil, terrains pelouse grillée…)**
Nous sommes pleinement conscients des difficultés qu'ont pu rencontrer certains clubs avec cette période de reprise. La sécheresse particulièrement marquée de ces derniers mois a fortement impacté l'état des terrains et les conditions de pratique. Les restrictions d'utilisation, les reports ou les adaptations nécessaires sont venues parfois compliquer l'organisation des entraînements et des rencontres, alors même que chacun aspire à retrouver une pratique sportive dans les meilleures conditions possibles.

⚽ **difficultés sportives**
Vous êtes également confrontés à des **difficultés sportives** Vous êtes nombreux à constater un manque d'assiduité de certains joueurs aux entraînements, voire aux rencontres du week-end. Cette évolution complique le travail des éducateurs, fragilise les effectifs et rend parfois très difficile la constitution des équipes.

⚽ **difficultés humaines (affiche bénévolat ?)**
Les difficultés sont aussi **humaines**. Si le nombre de dirigeants reste relativement stable, force est de constater que l'engagement n'est plus toujours le même. Les responsabilités reposent souvent sur un nombre trop restreint de bénévoles, qui cumulent les fonctions et consacrent un temps considérable à leur club.
Je tiens à leur rendre un hommage tout particulier, car leur investissement est tout simplement remarquable.

⚽ **difficultés financières (billets, pièces..)**
Et puis il y a les **difficultés financières.** Les subventions diminuent, les coûts augmentent, notamment celui des déplacements et des carburants. Les partenaires privés sont de plus en plus difficiles à convaincre, tandis que les charges continuent d'augmenter. Pour maintenir l'équilibre de leurs finances, beaucoup de clubs n'ont d'autre choix que de multiplier les manifestations extrasportives : lotos, repas, tournois, soirées, ventes diverses… Ces événements sont indispensables à la vie des clubs, mais ils sollicitent énormément les dirigeants et leurs familles, au risque parfois de les épuiser.
Nous savons aussi que les déplacements représentent aujourd'hui une charge importante pour les clubs, avec le prix du carburant.
Votre présence ce matin, malgré les kilomètres, nous l'a encore rappelé.
C'est pourquoi, au Bureau du District, nous réfléchissons à la mise en place d'une **petite aide aux déplacements**, sous la forme d'un bon qui pourrait concerner tous les clubs, qu'ils évoluent en Ligue ou en District, aide calculée notamment en fonction du nombre d'équipes engagées en District.
Alors, soyons clairs : **ce ne sera certainement pas une somme colossale** et elle ne réglera évidemment pas toutes les difficultés.
Mais, pour nous, c'est important. **C'est une façon de vous dire que nous avons entendu vos difficultés et que ce sujet nous interpelle.**
À notre niveau, nous voulons **essayer de vous accompagner concrètement face aux réalités que vous rencontrez.**

Le District connaît ces réalités car il les vit lui aussi à son échelle.
Nous les entendons et nous voulons continuer à accompagner les clubs au mieux, dans la limite bien sûr de nos moyens.

⚽ **les incivilités**

Mais s'il est un combat qui devra tous nous rassembler cette saison, c'est bien **la lutte contre les incivilités**.
Les chiffres communiqués par la Ligue Bourgogne-Franche-Comté sont sans appel et doivent nous interpeler.
Malheureusement, notre département est aujourd'hui pointé du doigt.
Cette situation n'est pas acceptable.
Nous ne pouvons pas nous résigner à considérer ces comportements comme une fatalité
Nous avons tous une responsabilité : le District, les clubs, les dirigeants, les éducateurs, les arbitres, les joueurs, les parents et les supporters.
C'est pourquoi nous avons voulu passer aux actes, avec une action très concrète : la réalisation et la distribution de **banderoles dans l'ensemble de nos clubs**.
Et cette opération, nous ne l'avons pas construite seuls. Elle a pu voir le jour grâce à l'accompagnement et au soutien de la **DRAJES et du SDJES**, que nous tenons à remercier chaleureusement.
Je souhaite également remercier **Stéphane ROGER et Arnaud SAULZET**, qui ont apporté leurs idées, leur regard et leur expérience pour réfléchir avec nous à la conception de ces supports.
Nous pouvons donc tous les remercier pour leur implication et pour leur accompagnement dans cette démarche qui nous tient particulièrement à cœur.

⚽ **les différents acteurs**

Mais je veux vraiment insister sur un point : ces banderoles ne sont pas faites pour être simplement accrochées à l'entrée du stade ou autour du terrain, comme de simples éléments de décoration et qu'on n'y pense plus.
Elles doivent être **vues, mais surtout faire parler !**
Car au-delà d'une banderole, c'est bien un **message que nous souhaitons faire passer : celui d'un football où chacun – joueurs, éducateurs, dirigeants, arbitres, parents et supporters – a sa place et doit contribuer à préserver le plaisir de jouer et de vivre ensemble.**
Rappelons

- Que l'on peut encourager son équipe sans insulter l'adversaire.
- Que l'on peut être passionné sans être agressif.
- Que l'on peut contester une décision sans manquer de respect à l'arbitre.

Et surtout, rappelons-nous que derrière chaque joueur, chaque éducateur, chaque arbitre, chaque dirigeant, **il y a un bénévole, un passionné, une personne qui donne de son temps pour faire vivre notre football.**

⚽ **PEF**

Dans ce contexte, il est plus que jamais important d'agir **dès le plus jeune âge**, en donnant à nos enfants les bons repères et les bonnes valeurs.
C'est tout le sens du **Programme Éducatif Fédéral, le PEF**.
Et je voudrais vraiment vous encourager à vous engager dans cette démarche, si ce n'est pas encore le cas.
Le PEF, ce sont des **outils simples, concrets et ludiques**, qui permettent à chaque club, quel que soit son niveau ou sa taille, de faire vivre au quotidien les valeurs qui nous sont chères : **le respect, la solidarité, la maîtrise de soi**, mais aussi la santé, la citoyenneté et le respect de l'environnement.
Et surtout, **il n'est pas nécessaire de faire compliqué !** Une petite action, un échange avec les jeunes, un jeu, quelques minutes avant ou après un entraînement… peuvent déjà faire beaucoup.
Le PEF, ce n'est pas une contrainte supplémentaire.
C'est au contraire **une belle occasion de transmettre, d'éduquer et de faire grandir nos jeunes, au-delà du terrain**.
Alors, si votre club n'est pas encore engagé, **n'hésitez pas à franchir le pas !**
Le District est là pour vous accompagner et vous donner les outils pour commencer simplement.
Ensemble, faisons du football un véritable outil d'éducation et de construction pour nos jeunes.

⚽ arbitres

Et bien souvent, ce sont **les arbitres** qui font les frais de ces incivilités.

Je veux ici dire toute **notre solidarité avec eux**, et toute **notre reconnaissance**.
L'arbitre n'est pas un obstacle au jeu, c'est un **acteur indispensable du football**.
Car **sans arbitre, il n'y a pas de match.**
Et un match mal encadré, c'est un match qui dégénère.
Alors cette année, nous allons mettre en application des **protocoles** pour protéger nos arbitres que Dominique ATERO viendra vous présenter même s'ils vous ont été envoyés.
Parce que le football que nous voulons, c'est un football où l'on vient pour jouer, pour encourager, pour partager… et surtout pour prendre du plaisir ensemble.
« Le football n'est pas parfait. L'arbitre ne peut pas l'être non plus.
Mais le respect, lui, doit **toujours l'être**. »
Nous devons tous être acteurs de ce changement de mentalité.

L'incivilité ne doit pas être notre adversaire habituel. Notre véritable adversaire, c'est celui que nous affrontons sur le terrain.
Alors, merci à tous de nous accompagner dans cette démarche.
Parce qu'au fond, ces banderoles ne sont que des supports. **Le véritable travail, c'est celui que nous allons faire ensemble, dans nos clubs, autour de nos terrains.**
Et si nous arrivons, tous ensemble, à faire évoluer quelques comportements, à éviter quelques paroles blessantes, à faire comprendre qu'encourager n'est pas insulter et que respecter l'arbitre, l'adversaire et les éducateurs fait partie du jeu, alors nous aurons déjà fait un grand pas.

⚽ **développement du football féminin**.
Nous allons bien sûr continuer à nous engager pour le **développement du football féminin**.
Ces dernières années, nous avons vu de belles avancées, avec de plus en plus de jeunes filles qui viennent vers le football. Mais cette progression reste fragile et, cette année, les chiffres semblent malheureusement montrer un petit recul.
Alors, il faut continuer à avancer.
Notre objectif est simple : **qu'une jeune fille qui a envie de jouer au football puisse trouver sa place dans un club de la Nièvre.**
Et cela commence par l'accueil.
Quand une jeune fille pousse pour la première fois la porte d'un club, il faut qu'elle se sente **la bienvenue, attendue, respectée et encouragée**. Il faut qu'elle puisse se dire : **« Ici, je peux jouer au football comme les autres, prendre du plaisir et progresser. »**
Parce que le football féminin, ce n'est pas seulement une question de licenciées supplémentaires. C'est aussi une question de **regard, d'ouverture et de confiance**.
À nous, clubs et District, de faire en sorte que ces jeunes filles aient envie de rester, de progresser et, pourquoi pas demain, de devenir à leur tour **éducatrices, arbitres, dirigeantes ou bénévoles**.
Chaque jeune fille qui entre dans un club doit pouvoir y trouver sa place. C'est aussi comme cela que nous construirons l'avenir du football.

⚽ le **football en marchant**
Enfin, nous continuerons à promouvoir le **football en marchant**. Cette pratique connaît un véritable essor et répond parfaitement aux attentes de nombreux publics. Elle permet à d'anciens joueurs de renouer avec leur passion, à des personnes éloignées du sport de retrouver une activité physique, mais aussi de recréer du lien social.
Et qui sait ? Parmi ces nouveaux pratiquants se trouvent peut-être les dirigeants, bénévoles ou éducateurs de demain. Car faire vivre un club, ce n'est pas seulement recruter des joueurs ; c'est aussi donner envie de s'engager.

Le District continuera d'accompagner tous les clubs, quels que soient leur taille, leur niveau ou leur localisation. Clara Sidobre de la Ligue vous expliquera tout à l'heure le nouvel outil à votre disposition « Le Projet Club » qui est une démarche proposée pour permettre à chaque club de prendre le temps de faire le point sur son fonctionnement, d'identifier ses priorités et de construire les actions qui lui permettront de progresser durablement Car un club, ce n'est pas seulement une équipe et des résultats. C'est une association, des bénévoles, des éducateurs, des dirigeants, des licenciés, des familles et un projet partagé.

Notre porte restera ouverte, notre écoute restera attentive et notre volonté sera toujours la même : construire, avec vous, un football nivernais dynamique, respectueux, accueillant et tourné vers l'avenir.
Et je rappelle que nos services sont mobilisés chaque semaine pour vous apporter des réponses rapides, efficaces et humaines. J'en profite pour les remercier : Cécile, Anaïs, Nicolas, Anthony et Sébastien qui sont toujours là pour vous.
Un district ne fonctionnerait sans un personnel administratif et technique, réactif et disponible. Ils sont les maillons forts de notre district.

Je veux aussi remercier tous les membres du Comité de Direction, l'ensemble des membres de commissions qui sont également très investis pour que vive notre District.
J'ai la chance d'être entourée d'hommes et de femmes talentueux et tenaces, chacun et chacune offrant des qualités complémentaires et parfois antagonistes qui génèrent une richesse dont un district comme le nôtre ne peut se passer et je pèse mes mots. Aussi qu'il me soit permis de les remercier toutes et tous bien sincèrement.
Un grand merci à Bernard France, notre Monsieur ANNUAIRE. L'annuaire cde cette nouvelle saison a pris un peu de retard mais sera disponible dans les 15 jours à venir.

Une seule chose motive les élus, les salariés et les membres de commission du District : faire grandir les clubs nivernais et donner du plaisir aux licenciés et amoureux du ballon rond.
Au cours d'une assemblée générale, il est normal d'évoquer ce que nous devons à des personnes physiques ou morales, aux différents responsables départementaux, à tous ceux qui assurent par leur soutien justement calculé, la vie et le renom de notre district :
Je dois remercier,

- Mr Fabien BAZIN, président du Conseil Départemental et les membres de cette assemblée,
- La région qui accompagne les municipalités et aide les clubs entre autres lors d'achats de minibus
- La FFF, la LFA, la Ligue Bourgogne-Franche-Comté avec en particulier l'aide pour les contrats d'objectifs sans oublier le FAFA.
- Mr le Directeur du SDJES pour son appui avec entres autres les volontaires en services civiques et la réalisation des banderoles
- Mme la Directrice d'Académie pour l'excellent accueil réservé au football dans les écoles.

Mais aussi, **Sport Comm** notre équipementier.
Et l'ensemble de **nos partenaires sympathisants** qui nous accompagnent matériellement et financièrement lors de nos Coupes départementales et autres manifestations.
Je n'oublierai **pas l'ensemble des municipalités** qui nous font confiance et nous accompagnent tout au long de la saison en mettant gratuitement leurs installations à notre disposition.
C'est pour chaque membre du conseil d'administration du district, un signe d'encouragement à poursuivre les efforts et aller toujours plus de l'avant.
Ensemble partageons la passion football
Au nom de mes collègues du Comité de Direction, je vous souhaite à toutes et à tous une excellente saison sportive.
Qu'elle soit riche en émotions, en réussites, en convivialité et surtout en respect.
Faisons en sorte que nos terrains restent des lieux de plaisir, d'éducation, de partage et de passion.
Je vous remercie de votre engagement, de votre confiance et de votre présence aujourd'hui.
Très belle saison à toutes et à tous ! »

7. INTERVENTION DE MONSIEUR HICHAM BOUJLILAT, CONSEILLER RÉGIONAL

« Bonjour à toutes et à tous,
Tout d'abord vous souhaiter une bonne saison avec un maximum de plaisir et d'épanouissement possible.
Depuis la saison dernière, nous nous sommes mobilisés, mes collègues des autres régions et moi-même pour que le dispositif du Pass'Sport soit remis en place et chose faite même s'il faudrait que plus de jeunes en bénéficient.
Un autre combat : les moyens financiers qui sont alloués aux sports, au football en particulier et aux clubs amateurs plus précisément, car hélas le budget sport baisse encore. La seule enveloppe qui augmente bien est pour préparer les Jeux Olympiques de 2030, c'est bien mais au détriment d'autres sports. Un gros effort reste encore à faire de ce côté-là.
Le 13 octobre prochain, je vais rencontrer avec les présidents des autres régions, le Président de la FFF, Philippe DIALLO pour échanger sur 3 points en particulier, le bénévolat, les équipements sportifs et les relations entre les régions et les ligues.
Plusieurs points ont été évoqués ce matin, notamment un sujet lié à l'accompagnement aux déplacements des clubs mais les arbitres se déplacent également et je pense qu'il faut prendre en compte l'ensemble des acteurs qui font vivre le football chaque week-end.
Pour revenir sur le football féminin, des efforts restent encore à faire pour accueillir les joueuses dans les meilleures conditions possibles.
Je suis également très sensible sur les problèmes d'incivilités rencontrés sur les terrains, notamment par ma fonction d'arbitre, il y a un énorme travail à faire sur le terrain et en dehors du terrain surtout auprès des jeunes catégories.
La région pourra, je l'espère, continuer l'aide sur l'acquisition de minibus et sur les équipements sportifs, n'hésitez pas à faire des dossiers avec vos élus pendant qu'il est encore temps.
On a encore une aide à l'emploi associatif pour ceux qui peuvent embaucher une personne en CDD de plus de 18 mois ou en CDI à hauteur de 7000€.
Je souhaite vraiment croire en un football nivernais qui soit à la hauteur de ce que l'on peut en attendre, où la solidarité entre les clubs est, de mon point de vue, indispensable pour pouvoir rayonner de la meilleure manière possible.
J'ai aussi une pensée particulière pour un président qui aurait aimé être avec vous aujourd'hui à cette Assemblée Générale et qui malheureusement ne l'a pas pu pour des raisons qui l'ont dépassé.
Quand l'organisation du football se fait de manière sincère, engagée et avec le seul prisme du sport, je pense que l'on peut faire de belles choses en particulier ici dans notre beau département. »

8. RAPPORT MORAL DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU DISTRICT, ALAIN ALDAX

« Notre Assemblée Générale pour la saison 2024/2025 s'est tenue à CORBIGNY le 11 Octobre 2025. 48 clubs présents, 5 représentés et cinq absents.

Notre saison sportive 2025/2026 a commencé comme à l'accoutumée début septembre avec 56 clubs.
Voici le bilan sportif de cette saison qui vient de s'achever.
Le nombre de licenciés de notre District fin juin 2026 était de 6534. Pour rappel, si votre mémoire vous faisait défaut, nous étions fin juin 2025 6727, 6697 en juin 2024, 6156 en juin 2023, 6248 en juin 2022, 5613 en juin 2021 et 6261 en juin 2020.

Ce sont donc 75 équipes séniors M à 11 dont 4 ont déclaré FG, 12 équipes seniors F dont 2 ont déclaré FG, 12 équipes vétérans à 8 qui se sont affrontées dans les diverses compétitions.

Secteur jeunes, nous avions en U18 :14 équipes brassage Automne et 13 phase Printemps,
en U15 : 20 équipes brassage Automne et 18 phase Printemps,
en U13 : 37 équipes phase Automne et 34 phase Printemps
et 4 équipes F U13-U16
En football animation 42 équipes U11, 52 équipes U9, 43 équipes U7.

Pour permettre à tous ces joueurs de s'adonner à leur pratique, le District a pu compter sur 105 arbitres. L'année précédente ils étaient 108.
Il est à noter également que le foot en marchant se développe avec cinq clubs ce qui représente environ 7 équipes. Pensez à venir les rejoindre en Foot Loisirs.

Le palmarès :
DEPARTEMENTAL 1 SPORT COMM : CORBIGNY 1
DEPARTEMENTAL 2 POULE A : COULANGES 2
DEPARTEMENTAL 2 POULE B : CERCY 1
DEPARTEMENTAL 3 POULE A : DONZY 1
DEPARTEMENTAL 3 POULE B : FC DECIZE 3
DEPARTEMENTAL 4 POULE A : CHATEAUNEUF Val DE BARGIS 1
DEPARTEMENTAL 4 POULE B : DRUY BEARD 1
CRITÉRIUM FEMININ POULE ELITE : CLAMECY 1
CRITÉRIUM FEMININ POULE CONSOLANTE : ESN 1
CRITÉRIUM VÉTERANS : COULANGES

U18 D1 : CORBIGNY 1
U18 D2 : AFGP58 1
U15 D1 : NEVERS BANLAY 1
U15 D2A : COULANGES 1
U15 D2B : E. MARZY RCNCS COULANGES 1
U13 D1 : VAUZELLES 2
U13 D2A : FC NEVERS 1
U13 D2B : NEVERS BANLAY 1
U13 D3A : POUILLY 2
U13 D3B : FC NEVERS 2
U13 D3C : E. ST BENIN LA MACHINE 2
U13-U16F : FC NEVERS 1

Félicitations aux équipes de CORBIGNY 1, POUGUES 1 qui accèdent au championnat Ligue R3 IDVERDE et NEVERS CHALLUY SERMOISE 1 qui accède en R2 BONGLET.

Il est à noter également les accessions en Régional 2 de ASA VAUZELLES et COSNE UCS en U13, FC NEVERS et COSNE UCS en U15.

Notre soirée des Champions le 19 juin 2026 à l'Espace des Saules à COULANGES a permis de récompenser ces Champions et Championnes de nos différentes compétitions, les équipes distinguées au titre de l'Ethique sportive et du PEF, ainsi que des dirigeants bénévoles et des arbitres.

Les finales de nos Coupes se sont disputées le 13 juin à La CHARITE et le 14 à GUERIGNY URZY et le 12 Juin à POUGUES les Eaux
Coupe du Conseil Départemental : FC NEVERS
Coupe du District/Sport Comm : AS POUILLY
Coupe de l'Amitié : US CHATEAUNEUF
Coupe Féminines : AS CLAMECY
Coupe Vétérans : CS CORBIGNY
Coupe U15 Consolante : UCS COSNE
Coupe U18 Consolante : US COULANGES
Coupe U15 Principale : FC NEVERS
Coupe U18 Principale : ASA VAUZELLES

Notre District a aussi organisé :
- le Challenge Interdistricts Indre/Allier/Creuse/Nièvre le jeudi 14 mai sur les installations du club de COSNE. Nos U14 garçons ont remporté le tournoi.
- Les finales Tek Foot Cup U11 le samedi 30 mai à Varennes-Vauzelles
- La Journée Nationale des Débutants a eu lieu le samedi 6 juin 2026 sur le site de CHALLUY
- Finale du Challenge U11 le dimanche 31 mai à Challuy. L'ASA VAUZELLES est vainqueure
- Rassemblement Foot en Milieu Scolaire le 10 juin 2026 à Saint Parize-le Châtel

Toute cette animation sportive, notamment chez les jeunes, doit beaucoup à notre équipe technique composée de Sébastien, Nicolas et Anthony.
Mise en place des actions techniques, accompagnement des sections sportives, intervention en milieu scolaire, organisation de centres de perfectionnement, organisation et suivi du football chez les jeunes, mise en place et suivi du PEF, formation des éducateurs, encadrement de stages sont le quotidien de nos techniciens. Ils sont connus et appréciés de nos clubs ce qui facilite ce travail tellement nécessaire au développement technique de nos jeunes.

Le Comité de Direction s'est réuni 8 fois et le Bureau du Comité de Direction à 7 reprises.

Les différentes Commissions se réunissent pour la plupart chaque semaine. Je vous invite, pour prendre connaissance du travail effectué, à aller sur le site du District où vous trouverez les comptes-rendus d'activités des différentes commissions. Cela permet de prendre conscience de l'importance de l'ouvrage qui est réalisé par tous les bénévoles pour que vous puissiez jouer au Football.

D'ailleurs j'en profite pour vous rappeler que le District recherche des personnes pour venir renforcer les différentes commissions. Nous avons besoin de membres nouveaux qui se familiarisent avec le travail des commissions et qui pourront remplacer les membres actuels qui quittent leurs postes pour diverses raisons âge notamment. Il faut que la jeunesse investisse le District.

La liaison entre tout ce travail et les clubs, c'est notre personnel administratif qui en a la responsabilité car les tâches sont nombreuses et multiples : engagements, compétitions, programmations des matchs, réponses, renseignements et aide aux clubs, rédactions de courriers, traitement des PV des commissions, différents projets et actions FFF ou Ligue ainsi que la comptabilité, et les dossiers services civiques.
Eh bien dans notre District, nous pouvons dire que cela fonctionne très bien car nous avons la chance d'avoir Cécile et Anaïs qui allient compétence, réactivité, professionnalisme et disponibilité. Elles sont très appréciées par vous, les clubs. C'est un signe qui ne trompe pas.
Un grand merci donc à toutes ces personnes, salarié(e)s, bénévoles des Commissions, membres élus, pour le travail effectué pour la bonne marche du Football NIVERNAIS.

Et je profite de l'occasion pour vous remercier, vous les dirigeantes et dirigeants de nos clubs, car vous faites vivre malgré toutes vos difficultés notre football. »

La Présidente « J'en profite pour remercier Alain pour son attachement sans relâche à notre institution, sa confiance sans faille, sa disponibilité, son efficacité et son professionnalisme ».

9. APPROBATION DES COMPTES RENDUS D'ACTIVITÉS DES PRÉSIDENTS DES COMMISSIONS

Alain ALDAX propose l'approbation des comptes rendus d'activités des Présidents des commissions pour la saison 2025/2026, parus sur le site internet du District et dans le journal électronique « Nievre Footb@ll » du 18 septembre 2026.
Aucune remarque n'étant formulée, il est alors procédé au vote.
Ces comptes rendus sont approuvés à l'unanimité des membres présents et représentés.

Maintenant c'est au tour de Sylvie OSBERY, Trésorière, de présenter d'une part le bilan financier de la saison écoulée, d'autre part le budget prévisionnel de la saison 2026/2027.

10. RAPPORT FINANCIER

Sylvie OSBERY, Trésorière du District, présente les comptes de la saison 2025/2026.

« Mesdames, Messieurs,
En ma qualité de Trésorière du District de la Nièvre de Football, j'ai la mission de vous présenter les comptes clos au 30 Juin 2026.

Vous avez reçu en date du 18/09/2026 les comptes de l'exercice 2025/2026, après contrôle de Mme CELLUCI Caroline et de Mr MOREAU Damien, Commissaires aux comptes du Cabinet COGEP AUDIT représenté ce jour par Mme CELLUCI Caroline.
À ce jour, aucune demande écrite de complément d'information ni aucune remarque de votre part n'a été formulée, je vous présente donc les résultats de l'exercice 2025/2026.

COMPTE DE RESULTAT

Ce compte récapitule les produits et charges de l'exercice

PRODUITS D'EXPLOITATION

Les produits s'élèvent à 342 209,87 € qui se décomposent ainsi :
Les prestations de services (licences-cotisations-amendes-engagements-partenariats divers) représentent 37 %, les subventions d'exploitation 48 %, les produits de gestion courante 11 % et les produits activités annexes 4 %.
Les Contributions des volontaires en nature s'élèvent à 169 878,00 € soit 13 800 heures.

CHARGES D'EXPLOITATION

Elles s'élèvent à 343 617,32 €
Consommation en provenance de tiers 13 %
Charges externes 29 %

Charges de personnel 49 %
Impôts et Taxes 3 %
Dotations aux amortissements et provisions 6 %

Ce qui nous donne un résultat d'exploitation négatif de 1 407,45 €

Résultat financier de 3 733,48 € (rémunération des placements)

Cet exercice 2025/2026 se clôture par un bénéfice de 2 326,03 €

TOTAL DES PRODUITS DE L'EXERCICE 345 943,35 €
TOTAL DES CHARGES DE L'EXERCICE 343 617,32 €
RESULTAT DE L'EXERCICE 2 326,03 €

PRESENTATION DU BILAN

Le total de l'actif immobilisé 220 099,82 €
Celui de l'actif Circulant 368 998,44 €

Le total du passif est de 501 093.12 €
Provisions pour risques et charges 17 678,51 €
Dettes 70 326,63 €

Ce qui nous donne un total ACTIF-PASSIF DE 589 098,26 €

En ce qui concerne la trésorerie nous avions des disponibilités d'un montant de 290 680,25 € soit :

- Compte Courant 69 244,06 €
- Livret CRCA 79 059,22 €
- Dépôt à terme 135 000,00 €
- Caisse 1 011,88 €
- Chèques à encaisser 4 960,08 €
- Intérêts courus 1 405,01 €

La contribution volontaire des bénévoles représente comme indiqué précédemment un montant de 169 878,00 € soit 13 800 heures et la mise à disposition de biens de la ville de Nevers représente la somme de 9 597,42 €.

Merci à tous ces bénévoles.

En conclusion de cette présentation, je vais passer la parole à Mme CELLUCCI Caroline, Commissaire aux comptes qui a procédé au contrôle des comptes de l'exercice 2025/2026 et qui va vous faire lecture de son rapport.

« Mesdames, Messieurs,
En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association DISTRICT DE LA NIEVRE DE FOOTBALL relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2026.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans le paragraphe « Règles et méthodes comptables – changement de méthode comptable ».

Cette note fait notamment référence au changement de méthode comptable consécutif aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2022-06. Ce changement de méthode est applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Conformément aux dispositions statutaires de votre association, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'organe délibérant au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Remboursement des frais de déplacement des administrateurs
Personnes concernées : l'ensemble des membres du Comité de Direction.
Modalités : au titre de l'exercice clos le 30 juin 2026, les frais de déplacement des membres de l'association se sont élevés à 24 908€. Ils ont fait l'objet d'un abandon par les bénéficiaires à hauteur de 24 908€.
Je vous remercie de votre attention. »

Approbation des comptes 2025/2026
Après cette lecture, la Trésorière demande l'approbation des comptes qui sont adoptés à l'unanimité des membres présents et représentés.

Affectation du résultat
Proposition d'affecter le résultat de l'exercice de 2 326,03 € augmentant les réserves de l'association qui s'élèveront à un montant de 462 603,71 €. Affectation adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Présentation du budget prévisionnel
Ce budget a été établi sur les bases de la saison sportive passée et il a été validé lors du conseil d'administration du 15 Septembre 2026.
Cette année afin d'équilibrer le budget nous avons pris sur les fonds propres du District une somme de 8 860 €.

Approbation du budget prévisionnel 2026/2027
Le budget prévisionnel de cette nouvelle saison 2026/2027 est validé à l'unanimité des membres présents et représentés et je vous en remercie.

Je voulais remercier Anaïs et Cécile pour le travail accompli tout au long de la saison sportive.
Merci à tous pour votre attention. »

La Présidente « Je tiens encore à vous réaffirmer que notre objectif est le maintien de notre politique financière…
Tout comme pour vous, les subventions baissent mais grâce à la bonne tenue des comptes par Sylvie OSBERY, et tous les présidents de commission qui respectent sérieusement leurs budgets, nous sommes parvenus à tenir nos comptes positifs tout en continuant d'offrir aux clubs de belles dotations.

11. ADOPTION DU RÈGLEMENT FINANCIER

La Présidente :

« Nous allons maintenant aborder un nouveau règlement financier qui vous est soumis au vote : le règlement complet a naturellement été communiqué aux clubs. Je ne vais pas vous en donner lecture article par article ; je souhaite simplement vous présenter son objectif.
Pourquoi ce règlement ?
Tout simplement parce que la Fédération Française de Football a souhaité que l'ensemble des Ligues et des Districts disposent d'un cadre financier commun.
L'objectif est d'améliorer encore l'organisation de notre gestion financière, de mieux définir les responsabilités et de sécuriser nos procédures.
Mais je veux être très claire avec vous : il ne s'agit pas de remettre en cause ce qui a été fait jusqu'à présent.
Il s'agit d'une évolution de nos règles de fonctionnement, voulue au niveau fédéral, qui nous permet de formaliser davantage nos procédures et de poursuivre notre volonté de transparence.
Tout cela peut paraître un peu administratif, mais derrière ces règles, il y a une idée très simple : la transparence financière, ce n'est pas seulement une obligation réglementaire : c'est aussi une question de confiance entre le District et ses clubs.
Je vous propose donc d'adopter ce règlement financier qui entrera en application à partir du 1er juillet 2027, ce qui nous obligera à faire une assemblée en juin 2028 au cours de laquelle le budget prévisionnel sera voté et une autre assemblée en octobre 2028 pour voter le bilan de la saison écoulée ».
Ce règlement financier est validé à l'unanimité des membres présents et représentés.

12. EXAMEN DES VOEUX

Jean-François DUCROT présente le vœu pour lequel les clubs devront voter durant la pause.
« Bonjour à toutes et à tous
Je vous remercie Madame le Maire de nous recevoir, merci aussi à Killian de nous accueillir et merci aussi à son prédécesseur car c'est grâce à lui que cette assemblée se tient ici.
Le Conseil des Présidents s'est réuni et à œuvrer en faveur du foot animation puisque nous le savons tous, si nous ne formons pas de jeunes, l'avenir du football nivernais sera très incertain.
Si les petites communes et les clubs à effectif réduit arrivent à avoir une équipe seniors, il faudrait arriver aussi à créer une équipe de football animation et essayer de la maintenir le plus longtemps possible.
Je remercie le grand sage, Alain ALDAX pour la rédaction de ce vœu qui n'est sûrement pas parfait mais c'est une avancée dans la formation des jeunes. »

Mutation supplémentaire en faveur des clubs de D3 et D4
Dans le cadre de l'aide au développement des **clubs ruraux**, et conformément à la possibilité accordée par la FFF dans son courrier du **13 juin 2026**, le District peut autoriser l'attribution d'**un muté supplémentaire** à un club évoluant en **D3 ou D4** qui crée une équipe de jeunes en Football Animation.
Cette disposition s'applique :

- aux clubs ne disposant d'aucune équipe de jeunes et créant une première équipe en année **N** ;
- aux clubs disposant déjà d'équipes de jeunes et créant **une nouvelle équipe** en année N.

Pour bénéficier de cette disposition, l'équipe créée doit être **engagée et participer jusqu'au terme de la saison N**.
Le club bénéficiaire pourra alors disposer d'**un muté supplémentaire au titre de la saison N+1**, y compris lorsqu'il est en infraction avec le Statut de l'Arbitrage.
Le bénéfice de ce muté supplémentaire est maintenu en N+1 :

- même si l'équipe de jeunes concernée n'est plus engagée au cours de cette saison ;
- même si le club accède en **D2**.

Cette mutation supplémentaire est accordée **pour une seule saison** et ne peut être reconduite au-delà de la saison N+1.

La Présidente « c'est vraiment un engagement que nous avons décidé de faire pour vous les clubs de D3 et D4 qui avez envie d'essayer de rechercher des jeunes. »

Jean-François DUCROT en profite pour annoncer qu'une réunion des Présidents aura lieu très prochainement et remercie l'ensemble des membres présents pour leur attention.

13. INTERVENTION DE MONSIEUR DOMINIQUE ATÉRO, PRÉESIDENT DE LA CDA 58

Dominique ATERO fait un rappel :

- des nouveautés en matière de lois du jeu avec :
  - L'instauration de la règle des 5 secondes sur les rentrées de touche et coup de pied de but (6 m) ;
  - La mise en place de la règle des 10 secondes pour les remplacements ;
  - La mise en place de la règle de la minute pour les blessés.
- du nouveau dispositif "Carton Blanc Officiel d'équipe" ainsi que du dispositif 3 étapes en cas de propos racistes, homophobes, etc.

14. INTERVENTION DE MONSIEUR ALAIN ALDAX, PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE DISCIPLINE

Alain ALDAX indique que, lors de la dernière assemblée fédérale, il y a eu des aggravations des sanctions dont les victimes sont les officiels, notamment les arbitres.
Certaines peines ont été rallongées en temps et pour les actes de brutalité, il est fait application d'un retrait de points selon la gravité de la situation.
Il en profite également pour sensibiliser les éducateurs des équipes U15 et U18 sur la tenue de leurs jeunes joueurs car beaucoup d'incivilités sont relevées chaque week-end sur ces catégories.

15. INTERVENTION DES TECHNICIENS

En préambule de l'intervention des techniciens, Sylvie OSBERY, Présidente du Département Technique Jeunes, déclare qu'elle a choisi de prendre ce rôle avec beaucoup d'enthousiasme avec l'aide de Pierre RAFFARD, Nicolas TREPKA et des 2 secrétaires. Elle indique faire le maximum pour essayer de satisfaire les demandes diverses des clubs (report de matchs, changement d'heure…) mais qu'il n'est pas toujours évident parfois d'accorder certaines choses. Elle propose qu'un président de club ou un éducateur vienne travailler lors d'une

réunion avec la commission afin de se rendre compte de la masse de travail que représente la gestion des plateaux U7 jusqu'aux championnats U18.
Nicolas TREPKA présente, à l'aide d'un support vidéo, l'ensemble des missions menées régulièrement par les techniciens auprès des clubs et plus particulièrement avec les éducateurs qui accompagnent les jeunes chaque week-end.

Il revient rapidement sur les actions mises en place pour cette nouvelle saison et sur certains points importants :

- Le Foot en Milieu Scolaire avec l'opération Foot à l'école pour la mise en place de cycles foot. Il rappelle la démarche à suivre pour bénéficier de ce dispositif.
- Le nouvel outil Projet Club, démarche collective pour développer la vie associative et sportive des clubs quel que soit leur niveau et leur taille. C'est un projet ludique et simple qui va permettre d'obtenir un diagnostic du club avec les points forts à améliorer qui seront identifiés. Cet outil va générer un projet formalisé pour aider à valoriser les actions des clubs auprès des partenaires, sponsors, collectivités…
- Les différents labels pour lesquels les délais ont été rallongés et dont le format actuel prendra fin en 2029.
- La mise en place d'un Diplôme Fédéral « Responsable Ecole de Football » pour les jeunes volontaires en Service Civique. Cette formation gratuite est un véritable tremplin vers la qualification et l'engagement durable dans le football avec pour objectif de :
    - Renforcer la qualité de l'accueil des jeunes licenciés
    - Créer un véritable parcours pour les jeunes volontaires
    - Fidéliser les jeunes dans le football
    - Structurer les écoles de football
    - Favoriser la pérennisation des missions de Service Civique.

  Cette nouvelle formation sera financée par le Fonds d'Aide au Football Amateur (FAFA) à hauteur de 100% pour les frais pédagogiques et 75% pour les frais annexes.

La Présidente remercie l'ensemble de l'Équipe Technique Départementale pour cette belle présentation qui permet de juger de l'ampleur de leur travail avec les clubs, les éducateurs, les joueurs, tout cela pour améliorer le football nivernais.

16. DÉSIGNATION DU LIEU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE AUTOMNE 2027 (SECTEUR SUD OUEST)

Françoise VALLET indique que l'Assemblée Générale se doit de désigner le lieu de la prochaine AG qui aura lieu dans le secteur Sud-Ouest.
Elle déclare que, suite à l'appel à candidatures, un seul club s'est déclaré intéressé : c'est le club du FC SUD LOIRE ALLIER 09.
Le Président du club, Francis BALACÉ, présente le Château de Planchevienne à Magny-Cours, nouveau partenaire financier du club, qui pourra accueillir l'Assemblée Générale du District le 23 octobre 2027.
La Présidente demande aux représentants des clubs de valider cette candidature, candidature approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.
La Présidente remercie vivement l'équipe dirigeante du FC SUD LOIRE ALLIER 09.

17. RÉSULTATS DES VOTES

Alain ALDAX présente le résultat des votes relatifs au vœu proposé par le District :
Mutation supplémentaire en faveur des clubs de D3 et D4 (équipe 1)

a. **Pour : 340 voix**
b. Contre : 2 voix

Ce texte proposé par le District est donc validé à la majorité des voix des membres présents et représentés et **sera appliqué dès cette saison.**

18. ALLOCUTION DES PERSONNALITÉS PRÉSENTES

La Présidente remercie encore les personnalités qui lui ont fait l'honneur d'être là et leur donne la parole.

INTERVENTION DE MONSIEUR DANIEL FONTENIAUD, PRÉSIDENT DE LA LIGUE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

« Rebonjour à toutes et à tous
Je suis très heureux de participer à votre Assemblée Générale et tiens à vous féliciter, toutes et tous, pour votre présence qui montre l'intérêt que vous portez à ce rendez-vous annuel.
Ce rendez-vous qui deviendra, la saison prochaine, biannuel avec le vote du budget au mois de juin, ce que nous avons déjà anticipé à la Ligue comme le préconise le règlement financier.
Ces rendez-vous sont importants et permettent de faire le point sur la saison et de se projeter sur la saison suivante mais également de faire des propositions comme ça a été le cas aujourd'hui, avec cette mutation supplémentaire pour les équipes 1 de D3 et D4 qui va permettre, je l'espère, la création d'équipes de football animation.
Félicitations à tous les bénévoles, le sport et la vie associative font la force des territoires, de la société. Merci pour votre engagement au sein de vos clubs pour développer les associations, la vie sportive à travers le football, alors bravo pour tout ce que vous faites car pour beaucoup, c'est un engagement très fort au quotidien.
Ce n'est pas facile de faire vivre aujourd'hui des clubs de football car il y a, je pense, une évolution forte du bénévolat, on ne perd pas de licenciés dirigeants, on en gagne même depuis 5 ans, mais on perd beaucoup de temps de bénévolat. Il faudrait se réorganiser, travailler autrement, certains clubs ont la possibilité d'essayer de se professionnaliser, d'embaucher mais ce n'est pas la possibilité de l'ensemble des clubs de notre territoire.
Alors merci encore et applaudissez-vous pour tout ce que vous faites !
Revenons sur les problèmes d'incivilités rencontrés partout chaque week-end, c'est un vrai phénomène de société, on est le reflet strict car on est le sport où il y a le plus de licenciés et le sport pro ne nous aide pas non plus à véhiculer une bonne image. Cette visibilité autour de ce qui se passe dans la société et cette violence au quotidien, on la retrouve hélas sur et autour de nos terrains de football. C'est donc sur nos clubs amateurs que rejaillit cette violence, il faut trouver des solutions et des moyens avec notamment la mise en place du carton blanc éducateur qui a donné des résultats positifs l'année dernière au niveau régional. Il y a également sur les matchs de jeunes, l'entourage que l'on ne maîtrise pas forcément, les supporters mais aussi les parents qui sont un vrai problème sur les bords des terrains. On a d'ailleurs travaillé l'année dernière sur une grosse opération avec le Conseil Départemental de Côte d'Or avec la mise en place d'un « permis de supporter » comme il y a quelques années, en 2009 je crois, avec le « Passeport pour être Sport » dont Bruno MARTINI était le parrain et pour lequel les jeunes joueurs U13 entraient sur le terrain avec une banderole « *Laissez-nous jouer* » qui s'adressait déjà aux parents. Essayons donc de mettre en place des actions, comme Françoise l'a fait avec cette nouvelle banderole destinée aux parents.
On a besoin de valoriser les valeurs du football, véhiculer le respect, la solidarité, l'engagements, avec les valeurs du « Prêts » que nous devons porter et qui sont fortes.
Un autre point que je voulais aborder : la Fédération.
On a essayé avec les présidents de ligue d'impulser un certain nombre de choses et d'essayer de faire reconnaitre le rôle qu'on peut jouer sur les territoires entre les ligues et les districts pour améliorer le football.
Depuis presque 10 ans, il n'y a eu aucune revalorisation des aides aux territoires de la Fédération. Trois grandes

catégories d'aides importantes : l'aide au fonctionnement, les conventions d'objectifs et les aides à l'emploi. On a obtenu cette année la revalorisation des aides au fonctionnement et des conventions d'objectifs et cet effort qui a été fait par la Fédération va nous permettre d'accompagner encore mieux toutes les actions au niveau ligue mais également pour les districts.
Autre point également très important : la mise en place très prochainement d'une aide FFF « bons d'essence » avec une enveloppe d'1.500.000€ qui va être mise à disposition pour aider les clubs selon certains critères, majoritairement école de football et football féminin, 2 axes forts de la FFF.
Un autre sujet évoqué ce matin, le problème climatique que l'on vit et que l'on va vivre malheureusement plus fortement dans les années à venir avec la solution de création de terrains synthétiques, mais l'on constate un réel déséquilibre du territoire avec beaucoup de terrains synthétiques à l'est et un déficit à l'ouest. Un groupe de réflexion a été mis en place à la Ligue pour travailler sur ces enjeux climatiques, et trouver des solutions pour s'adapter à ces changements.
Dernier point, on a lancé depuis la saison dernière, 3 projets participatifs : « La Ligue de Demain », pour mieux adapter la Ligue aux besoins des clubs, « Les États Généraux du Football Féminin » et « Les États Généraux du Futsal » afin de développer ceux-ci sur notre territoire. Ces 3 projets sont importants pour la Ligue et vont contribuer à adapter, à améliorer et développer le football qu'il soit féminin, qu'il soit pratique futsal ou de manière générale, qui concerne l'ensemble de la Ligue pour demain, pour mieux s'adapter à vos besoins et mieux vous accompagner.
Bravo encore à vous et belle saison 2026/2027. »

19. CLÔTURE DES TRAVAUX PAR LA PRÉSIDENTE

« L'assemblée générale touche à sa fin.
Je voudrais encore renouveler mes remerciements à tous les partenaires institutionnels ou privés, un grand merci à vous tous car sans ces partenaires, nous serions comme vous les clubs, en difficulté également.
Je vais conclure par un grand Merci à vous, dirigeant(e)s, éducateurs(trices), arbitres, bénévoles, salarié(e)s et volontaires qui, chaque semaine, donnez de votre temps, de votre énergie et de votre passion pour faire vivre nos clubs. Sans vous, il n'y aurait tout simplement pas de football amateur.

Avant de se quitter, je voudrais également remercier toutes celles et ceux qui ont permis à cette Assemblée de se tenir dans de bonnes conditions (avec des interventions sereines) et je vais donc en profiter pour offrir un petit souvenir au Président du club, Killian GUYOLLOT, pour le remercier lui et toute son équipe de son très bon accueil ainsi qu'à la Municipalité et son maire, Jocelyne GUÉRIN, pour le prêt gracieux de cette salle.

L'ordre du jour étant épuisé, je déclare l'Assemblée Générale Ordinaire du District 58 terminée et je vous invite à nous retrouver pour bavarder et partager le verre de l'amitié proposé par la mairie et vous souhaite un bon retour à vos domiciles. Soyez prudents sur les routes.
A bientôt de se revoir.
Merci pour votre attention. »

La séance est levée vers 13 heures.

La Présidente du District : Françoise VALLET **La Secrétaire de séance : Cécile TOURNOIS**





Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

COMMISSION DES COMPÉTITIONS SENIORS

Réunion du	25 novembre 2026 au siège du District
Procès-verbal	N° 16
Présidence	M. Michel PINGUET
Présents :	Mme Anne-Cécile SIMOES, M. Lionel ERAY, Eric GADAT, M. Guy MARTIN

COMPÉTITIONS MASCULINES

INFORMATIONS

Rappel

- Tout match amical ainsi que les tournois doivent être déclarés au District.
Se référer au règlement de la LBFC (Atout club).

- Rappel : les coups d'envoi des rencontres en lever de rideau de niveau district se joueront à 12h30 (été) et 12h00 (hiver) (décision Comité de Direction du 26/08/24).

- RAPPEL : à compter du 1 novembre 2026 et jusqu'à fin février 2026, les rencontres seront programmées à 14h30 et les levers de rideau à 12h00.

- La commission rappelle que toute demande de report de match doit être justifiée même si accord des 2 clubs et qu'elle fixera les rencontres selon les dates chronologiquement disponibles en MR.

- La Commission rappelle aux clubs que les accès pour les rencontres de Coupe du Conseil Départemental sont gratuits (règlements généraux du District 2026/2027)

1 – MATCHS NON-JOUES

Départemental 1 SportComm
LUZY 1 / VAUZELLES 3 – match n°56633499 du 22/11/2026 (terrain imprat.) – fixé au 20/12/2026 à 14h30

Départemental 2 poule A
FOURCHAMBAULT 1 / COSNE 3 – match n°78801577 du 15/11/2026 – fixé au 17/01/2027.

Départemental 2 poule B
CHATILLON 1 / MARZY 1 – match n°78805459 du 22/11/2026 (terrain imprat.) – fixé le 20/12/2026 *; la Commission précise qu'en raison de l'arrêté sur le terrain de Marzy jusqu'en mars 2027 et afin de poursuivre le déroulé du calendrier, elle se voit contrainte de maintenir l'inversion. Le match retour se déroulera à Marzy*

LUZY 2 / ESN58 3 – match n°56656113 du 22/11/2026 (terrain imprat.) – fixé le 20/12/2026 à 12h
ST ELOI 1 / CHATEAU CHINON ARLEUF – match n°78805460 du 22/11/2026 (terrain imprat.) – fixé le 20/12/2026

Départemental 4 poule A

MARZY 3 / OLYMPIQUE ST MARTIN 2 – match n°79347095 du 15/11/2026 (terrain imprat.) – inversé et fixé le 20/12/2026 *; la Commission précise qu'en raison de l'arrêté sur le terrain de Marzy jusqu'en mars 2027 et afin de poursuivre le déroulé du calendrier, elle se voit contrainte de procéder à l'inversion de la rencontre afin qu'elle se déroule à ST MARTIN. Le match retour se déroulera à Marzy.*

OLYMPIQUE ST MARTIN 2 / E. MONTIGNY 2 – match n°79347209 du 22/11/2026 (terrain imprat.) – fixé le 17/01/2027.

Départemental 4 poule B

LUTHENAY 2 / DRUY BEARD 2 – match n°79349711 du 22/11/2026 (terrain imprat.) – fixé le 20/12/2026

CHATEAU ARLEUF 2 / CELTIC HT MORVAN – match n°79349745 du 22/11/2026 (terrain imprat.) – fixé le 20/12/2026

2 – MODIFICATIONS DE RENCONTRES

Départemental 4 poule B

CHATEAU ARLEUF 2 / DRUY BEARD 2 – match n°79349742 du 29/11/2026

La Commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour décaler cette rencontre à 14h30. Accord de la Commission.

Coupe du Conseil Départemental

VAUZELLES 1 / GUERIGNY URZY 1 – match n°81408044 du 29/11/2026

La Commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour avancer cette rencontre au samedi 28/11/2026 à 18h.

Accord de la Commission.

FC DECIZE 1 / LA MACHINE 1 – match n°81408054 du 29/11/2026

La Commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour avancer cette rencontre au samedi 28/11/2026 à 18h30.

Accord de la Commission.

Coupe du Conseil Départemental

FOURCHAMBAULT 1 / COULANGES 1, match n°81408057 du 29/11/2026

La Commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour inverser et avancer cette rencontre au samedi 28/11 à 20h30 à Coulanges.

Accord de la Commission, toutefois elle positionne la rencontre à 20h45 (match de Coupe de BFC à Coulanges à 18h, possibilité de tirs aux buts à l'issue du temps réglementaire).

3 – FORFAIT

Départemental 4 poule B

COSSAYE 1 / MOULINS 3 – match n°79349710 du 22/11/2026

Forfait déclaré de MOULINS 3.

Match perdu 3-0, -1 point.

Amende 45€

Match retour à COSSAYE.

Départemental 4 poule A

CORVOL 1 / MARZY 3, match n°79345572 du 22/11/2026
Forfait déclaré de MARZY 3.
Match perdu 3-0, -1 point.
Amende 45€.
Match retour à CORVOL.

4 – COURRIEL

- De l'arbitre de la rencontre de D2A du 22/11/2026 POUGUES 2 / POUILLY 1. La Commission procède à la correction du score (0/5).
- De M. DEVOUCOUX, responsable désignations de la CDA. En raison de l'heure de transmission de l'arrêté municipal à l'arbitre du lever de rideau et du temps de trajet nécessaire, l'arbitre de la rencontre a été avisé tardivement. La Commission impute les frais de déplacement de l'arbitre au club de LUZY.
- De l'arbitre de la rencontre de D2A du 22/11/2026 VARZY 1 / LA CHARITE 2. La Commission souhaite un prompt rétablissement au joueur de LA CHARITE.
- Du club de ST ELOI concernant un arrêté municipal sur ses installations du 24/11/2026 au 07/12/2026 inclus. En attente de retour du club adverse pour une inversion éventuelle.
- Du club de LUZY en date du 19/11/2026 pour un arrêté municipal limitatif à une rencontre par weekend sur le terrain en herbe du 19 novembre au 31 décembre 2026.

COMPÉTITIONS FÉMININES

1 – MATCHS NON-JOUES

Critérium féminin
CLAMECY 1 / CHARRIN 1 – match n°78805007 du 22/11/2026 – fixé au 20/12/2026

2 – MODIFICATIONS DE RENCONTRES

Critérium féminin
CORBIGNY 1 / ESN58 1, match n°78805018 du 29/11/2026
Suite aux différents échanges par mail, La commission maintient la rencontre.

E. AFGP58 1 / LA CHARITE 1, match n°78805027 du 13/12/2026
Suite aux différents échanges par mail, La commission maintient la rencontre.

3 – INFORMATIONS

La Commission des Présidents nous informe que des clubs souhaitent engager une équipe féminine à 8 à partir de janvier 2027.

Actuellement les clubs de LA CHARITE et NEVERS BANLAY en font la demande. Nous proposons donc de lancer un appel aux clubs nivernais, pour savoir s'ils envisagent d'inscrire une équipe ou une 2ème équipe, cela permettrait de pouvoir réfléchir à la création d'une mini poule de 4 équipes minimum.

PROCHAINE RÉUNION LE MERCREDI 2 DECEMBRE 2026 A 17H15

Le Président
Michel PINGUET

La secrétaire,
Anne-Cécile SIMOES

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Réunion du : 26 novembre 2026 à Varennes-Vauzelles

Procès-verbal N° 15

Présidence : Mme OSBERY Sylvie

Présents : MM. RAFFARD, TREPKA

Secrétaire de séance : Mme Cécile TOURNOIS

RAPPELS

CORRESPONDANCE

La Commission rappelle aux clubs que toute correspondance doit être réalisée depuis l'adresse mail officielle du club et à l'attention du Secrétariat du District.

REPORT DE RENCONTRES OU MODIFICATION D'HORAIRE (art. 4.1.4 des Règlements du DNF)

Règles communes aux compétitions à 11 et à 8

Pour pouvoir être examinée par le Département Technique Jeunes, **toute demande de report de match ou d'inversion obligatoirement validée par le club adverse devra être reçue au plus tard le mercredi minuit précédant la date initiale de la rencontre via FOOTCLUBS.**

Par dérogation au texte ci-dessus, une tolérance est accordée pour le football à 8 : les deux clubs pourront faire parvenir leur accord par mail le jeudi avant midi.

Tant pour le football à 8 qu'à 11, une rencontre ne pourra être reportée qu'une seule fois maximum à la demande des clubs (sauf report du fait du District).

Un match joué à une autre date, heure ou lieu, que ceux fixés par le calendrier officiel, sans accord de la Commission, est susceptible de non-homologation, de perte du match et de sanctions financières.

En cas de forfait, les clubs doivent se reporter aux articles 3.1.1 c et 3.4.1.i relatif aux forfaits.
En cas de terrain impraticable, les clubs doivent se reporter à l'article 2.9 relatif aux terrains impraticables.

Pour un match non joué (hors forfaits et terrains impraticables) à la date prévue, le secrétariat du District devra en être impérativement informé par mail par le club recevant le jour même de la rencontre sans préjudice de la perte éventuelle du match à l'une ou l'autre, voire aux deux équipes au vu des circonstances.

ARBITRAGE EN U11

La Commission rappelle à l'ensemble des clubs que la rencontre doit se dérouler en présence d'un arbitre central et de deux arbitres assistants. A défaut, la rencontre ne peut débuter.

JONGLERIE U13

Le règlement du challenge ainsi que les documents de la saison 26/27 ont été envoyés aux clubs sur la messagerie officielle en date du 29/10/2026. L'organisation de ce challenge a été détaillé par la Commission dans son PV du 29/10/2026.

FEUILLES DE PRESENCES ET DE PLATEAUX U7 / U9 / U11

La Commission regrette que malgré plusieurs relances les feuilles manquantes ne soient pas déposées par les clubs concernés.

Aussi, la Commission décide qu'à compter de ce jour et à partir de la 2ème relance, elle appliquera l'amende de 38€ prévue aux dispositions financières pour non-envoi de document.

1 – FOOT A 11

1.1. Matchs non joués

Championnat U18 poule A

E. CHATILLON 1 / FC CHATEAU ARLEUF 1 – match n°79235364 du 03/10/2026 – fixé au 05/12/2026

Championnat U15 D2 poule A

ENT. ST PERE 1 / AS CLAMECY 1 – match n°79236276 du 19/09/2026 – fixé au 05/12/2026

1.2. Modifications de rencontres

Championnat U15D1

FC NEVERS BANLAY 1 / UCS COSNE 1, match n°79236155 du 28/11/2026
La Commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour avancer cette rencontre à 10h00.
Accord de la Commission.

FC DECIZE 1 / US COULANGES 1, match n° 79236156 du 28/11/2026
La Commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour reporter cette rencontre au 05/12/2026 à 12h00.
Accord de la Commission.

2 – FOOT A 8

2.1. Matchs non joués

Championnat U13 D2A

AS ST BENIN 1 / AS ST ELOI 1, match n°80532166 du 31/10/2026 – fixé au 05/12/2026

Championnat U13 D3C

E. MOULINS 1 / FC MOUX 1, match n° 80533539 du 21/11/2026 (arrêté municipal) – fixé au 05/12/2026

2.2. Modifications de rencontres

Championnat U13D1

RC NEVERS CHALLUY SERMOISE 1 / ASA VAUZELLES 1, match n°80533069 du 28/11/2026

La Commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour inverser cette rencontre qui aura donc lieu sur le terrain synthétique du Stade des Ateliers à 12h30.
Accord de la Commission.

Championnat U13D2A
AS ST ELOI 1 / UCS COSNE 1, match n°80532176 du 28/11/2026
En raison d'un arrêté municipal interdisant l'utilisation du terrain de St Eloi du 24 novembre au 7 décembre, la Commission reprogramme cette rencontre au mercredi 09/12/2026 à 14h30.

AS ST ELOI 1 / AS ST BENIN 1, match n° 80532166 du 05/12/2026
En raison d'un arrêté municipal interdisant l'utilisation du terrain de ST ELOI du 24 novembre au 7 décembre, la Commission inverse la rencontre qui aura donc lieu sur le terrain de St Benin.

Championnat U13D2B
JS MARZY 1 / FC CHATEAU ARLEUF 1, match n°80532236 du 28/11/2026
La Commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour inverser cette rencontre qui aura donc lieu sur le terrain d'ARLEUF.
Accord de la Commission.

Championnat U13D3B
UCS COSNE 2 / E. ST PERE ALLIGNY ST AMAND 1, match n° 80533083 du 28/11/2026
La Commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour inverser cette rencontre qui aura donc lieu sur le terrain de ST PERE.
Accord de la Commission.

3 – FOOT ANIMATION

3.1 Absence Feuilles de plateaux/présence

La Commission rappelle aux clubs que les feuilles de présences et de plateaux doivent être déposées sur le FAL au plus tard le mercredi midi suivant le plateau.

- **U7 :**
  - Journée du 14/11/2026 :
    - Feuille de présence manquante : AS VARZY, E. LORMES/BRASSY, FC NEVERS BANLAY
    - Feuille de plateau manquante : RC NEVERS CHALLUY SERMOISE
- **U9 :**
  - Journée du 14/11/2026 :
    - Feuille de présence manquante : CS CHATILLON, FC DECIZE, US LORMES, AS POUILLY
    - Feuille de plateau manquante : FC ALLIGNY ST AMAND
- **U11 :**
  - Journée du 14/11/2026 :
    - Feuille de présence manquante : US LORMES, FC IMPHY
    - Feuille de plateau manquante : RC NEVERS CHALLUY SERMOISE

La Commission inflige une amende de 10€ par feuille manquante à l'ensemble des clubs ci-dessus.
La Commission précise qu'en cas de non-dépôt sur le FAL des feuilles manquantes au plus tard le 02/12/2026, la Commission infligera une amende de 38€ par feuille à l'ensemble des clubs ci-dessus.

3.2 Plateaux de Noël Futsal U7

Les plateaux de Noël du Futsal U7 auront lieu le samedi 12 décembre sur 4 sites :

- A Cosne/Loire (gymnase René Cassin) de 09h à 12h.
- A Nevers (gymnase Jules Renard) de 09h à 12h.
- A Clamecy (gymnase Giroud de Villette) de 14h à 16h30.
- A Guérigny (gymnase) de 14h à 16h30 (si beaucoup de clubs inscrits, 2 créneaux seront proposés).

Le formulaire d'inscription adressé ce jour aux clubs est à compléter au plus tard pour le 04/12/26.

4 – COURRIEL

- Du club de l'AS GUERIGNY URZY relatif à un incident rencontré lors d'un plateau U11 organisé à St Eloi le 21/11/2026. Pris note.
- Du club de l'AS VARZY : pris note.

La Présidente,
Sylvie OSBERY



La Secrétaire de séance
Cécile TOURNOIS



Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.
La commission précise que les réponses apportées aux courriers/correspondances des clubs, n'appelant pas de décisions, ne sont pas susceptibles d'appel.

District de la Nièvre de football

PROCES-VERBAL

Commission des Statuts et Règlements

Réunion du : 26 novembre 2026 à Varennes-Vauzelles

Procès-verbal : N° 13

Présidence : M. BERFORINI Joseph

Présents : MM. BOLLE Christophe, DIAS Benjamin, RAFFARD Pierre

Secrétaire de séance : Mme TENAILLE Anaïs

1 – F.M.I.

1.1 Echec F.M.I.

Compétitions football - SENIORS M, SENIORS F, JEUNES

Le responsable officiant pour accéder à l'ouverture de l'application doit obligatoirement :

1) avoir : Une TABLETTE présentée par le club recevant, en bon état de fonctionnement.

2) avoir : le CODE Identifiant de son club et son MOT DE PASSE.

Pour accéder à une équipe ou toutes les équipes de son club, il doit avoir les droits d'accès ouverts par le Correspondant Footclubs, dans Utilisateurs Footclubs.

Il faut que cette personne soit habilitée « gestionnaire de la FMI » validée, cochée, auprès des équipes rattachées.

RAPPEL

Une procédure est proposée par la commission qui se traduit par :

Procédure d'exception

A titre exceptionnel, en cas d'impossibilité d'accès à la FMI le jour du match, le club recevant doit toujours disposer d'une feuille de match papier par substitution.

Modalités d'application

Lorsqu'il y a recours à la procédure d'exception, l'arbitre, le club recevant et le club visiteur ont l'obligation de consigner dans un rapport, leur propre version des faits qui ont provoqué l'échec de l'utilisation de la FMI et le recours à la procédure d'exception.

Journée du 22/11/2026

CHAMPIONNAT D4 POULE B

Match n° 79349746 – LA MACHINE 3 / CHATILLON 2

La Commission, vu le rapport informatique de la FMI et du constat d'Echec FMI.

- réceptionne la feuille de match papier dûment remplie par les deux clubs.
- enregistre le résultat : **LA MACHINE 3 (5/2) CHATILLON 2**

2- ABSENCE de DÉLÉGUÉ / DIRIGEANT / ÉDUCATEUR sur le banc

Il est rappelé à tous les clubs, qu'il est obligatoire qu'un délégué/dirigeant/éducateur majeur soit renseigné sur la FMI, le cas échéant sur Feuille de match papier, et doit être présent le jour du match sur le banc de touche, sous peine de sanction financière.
Toute omission constatée, sauf cas fortuit, sur Feuille de Match, FMI, ne sera pas restituée.

Journée du 22/11/2026

CRITERIUM FEMININ
Match n° 78805012 – LA MACHINE 1 / GUERIGNY URZY 1
Après vérification de la FMI, M JEAULT David apparait comme arbitre assistant et également comme seul dirigeant sur le banc de touche. Considérant qu'il ne peut à la fois occuper les fonctions d'arbitre assistant et de dirigeant responsable de l'équipe en même temps,
Conformément aux dispositions financières du DNF, la Commission inflige une amende de 20€ à LA MACHINE pour absence de dirigeant.

CHAMPIONNAT U13 D3B
Match n° 80533403 – CLAMECY 2 / COSNE 2
Après vérification de la FMI, M BOICHE Benoit apparait comme arbitre assistant et également comme seul dirigeant sur le banc de touche. Considérant qu'il ne peut à la fois occuper les fonctions d'arbitre assistant et de dirigeant responsable de l'équipe en même temps,
Conformément aux dispositions financières du DNF, la Commission inflige une amende de 20€ à CLAMECY pour absence de dirigeant.

3 – CHAMPIONNATS JEUNES

3.1 FMI

CHAMPIONNAT U13D3
Match n°80532761 du 21/11/2026 AFGP58 3 / COULANGES 3
La Commission,

Prend connaissance de la feuille de match de la rencontre et des informations transmises par M. BERFORINI, membre du Comité Directeur du District de la Nièvre.
Mme PAUL Charlène est mentionnée comme arbitre de centre, alors qu'elle n'était pas présente à la rencontre.
M. LEPAGE Sylvain est indiqué comme arbitre assistant 1 et également seul dirigeant responsable sur le banc, alors que ce dernier n'était également pas présent à la rencontre.
La Commission, vu les informations demandées aux deux clubs et les réponses apportées par ces derniers,

Considérant que le club de l'AFGP58 fait valoir une erreur sur l'identité de la personne ayant officié au centre et que c'est Mr AIME Julian, licencié dirigeant au club de GARCHIZY FRANCO PORTUGAIS qui a arbitré,
Considérant que le club de COULANGES fait valoir que Mr LEPAGE était initialement prévu pour être présent lors de la rencontre mais qu'il a eu un empêchement ne lui permettant pas d'être présent et remplacé,

Vu l'article 3.1.2. Déroulement des rencontres des Règlements Généraux du DNF,

G-Accompagnateurs d'équipe

Toute équipe en déplacement devra obligatoirement être accompagnée, sous peine de sanction, d'un licencié majeur au club pour la saison en cours (dirigeant, éducateur, joueur, arbitre, moniteur, etc.).
Un joueur majeur en activité peut être accompagnateur d'une équipe s'il a une licence à jour, mais il ne peut être l'accompagnateur délégué du club s'il participe lui-même au match.

Vu l'article 59 des RG de la FFF qui stipule que toute personne doit posséder une licence au sein d'un des deux clubs pour la saison en cours (article 59 paragraphe 1 des R.G de la F.F.F),

La Commission,
Inflige une amende de 20€ au club de COULANGES pour absence de dirigeant sur le banc,
Inflige une amende de 20€ au club de AFGP58 pour inscription sur la FMI d'un dirigeant arbitre non présente le jour du match
Demande aux deux clubs de compléter la FMI avec plus de rigueur.

3.2 EVOCATION

CHAMPIONNAT U15 D1
FC NEVERS BANLAY

La Commission prend connaissance du mail et des photos adressés par le club de l'US COULANGES en date du lundi 23 novembre 2026 via la messagerie officielle.
Le club indique dans son courriel que M. ATIEDA Mariano, joueur U15, aurait pris part à des rencontres de l'équipe U15 de NEVERS BANLAY sans licence active au sein de ce dernier.

La Commission,

Vu l'article 187 des RG de la FFF,
2. - Évocation
Même en cas de réserves ou de réclamation, l'évocation par la Commission compétente est toujours possible et prévaut, avant l'homologation d'un match, en cas :
– de participation d'un joueur non inscrit sur la feuille de match ;
– d'inscription d'un joueur sur la feuille de match d'une rencontre à rejouer alors qu'il était suspendu lors de la rencontre initiale ;
***– d'inscription sur la feuille de match, en tant que joueur**, d'un licencié suspendu, **d'un joueur non licencié au sein du club, ou d'un joueur non licencié** ;*
– d'acquisition d'un droit indu, par une infraction répétée aux règlements ;
– d'inscription sur la feuille de match d'un joueur venant de l'étranger et n'ayant pas fait l'objet de la procédure de délivrance du Certificat International de Transfert ; – d'infraction définie à l'article 207 des présents règlements.
Le club concerné est informé par l'organisme gérant la compétition et il peut formuler ses observations dans le délai qui lui est imparti.

FAIT usage de son droit d'évocation,
DEMANDE au club du FC NEVERS BANLAY de lui faire part de ses observations pour le mardi 1er décembre 2026

4 – CHAMPIONNATS SENIORS

4.1 MATCH INTERROMPU / NON JOUÉ

❖ **CHAMPIONNAT D1**

GARCHIZY 2 / NEVERS BANLAY 1 – match n°56636668 du 22/11/2026 – Arbitre ARNAUD Cyrille

La Commission prend connaissance de l'arrêt de la rencontre à la 45ème minute pour cause de terrain impraticable.

Vu l'article 120 des RG de la FFF et l'article 2.10.c des RG du District de la Nièvre,

La rencontre n'ayant pas eu sa durée réglementaire,

La Commission donne match à rejouer.

Transmet le dossier à la Commission des Compétitions Séniors pour la reprogrammation de la rencontre.

❖ **CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL 4 POULE B**

E. POUGUES FOURCHAMBAULT GARCHIZY 3 / FOURS 1, match n°79249595 du 22/11/2026 – Arbitre M. LEDOUMOU Edme

M. BERFORINI n'a pas pris part aux décisions

La Commission prend connaissance des éléments du dossier à savoir :

- Mail du club de Fourchambault en date du 22/11/2026 à 10h56 informant le club adverse et l'arbitre de la situation de son terrain inondé (photos jointes au mail) et informant de l'annulation de la rencontre : *« Bonjour, en raison des conditions climatiques annoncées et de l'état du terrain à cette heure, nous estimons plus sage d'annuler la rencontre dès maintenant et la reporter à une date ultérieure. Le terrain est quasiment inondé sur son intégralité, avec présence de grosses flaques devant les buts et à divers endroits (voir photos jointes). J'ai d'ores et déjà contacté le FC Fours et Monsieur l'arbitre afin de les avertir de la situation. Cordialement. Simon Fonteniaud, Secrétaire »*
- Mail du club de Fours en date du 22/11/2026 à 16h01 informant la Commission de son déplacement à Fourchambault en présence de l'arbitre : « […] *Cependant une fois sur place nous avons constaté que l'équipe adverse n'était pas présente et que le terrain aurait pu permettre le déroulement de la rencontre car par rapport aux photos envoyées il avait déjà absorbé pas mal d'eau. […] Ayant fait une grosse heure de route (aller) nous ne souhaitons pas que la rencontre soit déplacée et nous demandons que le match soit compté en défaite par forfait de l'équipe adverse »*
- Mail de l'arbitre confirmant son déplacement au stade de Fourchambault : *« Je me suis présenté au stade. […] J'ai constaté une présence d'eau sur le terrain stabilisé. Toutefois un passage de raclette aurait permis, selon mon appréciation, de rendre le terrain praticable si les deux équipes avaient été présente. […] J'ai ensuite échangé avec un membre du club recevant afin de lui expliquer la procédure règlementaire : en l'absence d'un arrêté municipal interdisant l'utilisation d'un terrain, il appartient à l'arbitre d'apprécier et de décider de l'impraticabilité du terrain […]. »*

Vu l'article 2.9 des Règlements Généraux du District de la Nièvre « Terrain impraticable »,

. Procédure n° 2 : le vendredi après midi

Si l'impraticabilité est déclarée le vendredi après 16h, le club recevant doit, sous sa responsabilité, informer immédiatement par courriel via la messagerie officielle :

▪ le club visiteur,

▪ le secrétariat de l'instance en charge de la compétition concernée,

▪ les arbitres et officiels désignés.

L'instance concernée se réserve le droit d'envoyer un représentant pour constater l'état de l'aire de jeu. L'autorité responsable doit permettre l'accès au terrain si l'instance concernée décide de procéder à une

vérification. La vérification se fera en présence du club et sur invitation de celui-ci en présence d'un représentant du propriétaire (s'il y a lieu).
Les frais de déplacement du représentant seront à la charge l'instance concernée, si le rapport confirme l'impraticabilité du terrain, et à la charge du club dans le cas contraire.
Le club recevant pourra avoir match perdu par pénalité pour toutes les rencontres annulées indûment.

La Commission,
Considérant que l'E. POUGUES FOURCHAMBAULT GARCHIZY a informé par courriel via sa messagerie officielle et contacts téléphoniques de l'annulation de la rencontre :
* le Club visiteur le FC FOURS.
* le Secrétariat du DNF
* l'arbitre officiel désigné M. LEDOUMOU Edme
* Joint des photos explicites de l'état du terrain
* En présence d'un membre du DNF

La Commission dit que le club recevant n'a pas manqué à ses obligations en respectant la procédure n°2 après 16h.
En conséquence,
La Commission transmet le dossier à la Commission des Compétitions Séniors pour la reprogrammation de la rencontre.

S'agissant des frais de déplacement de l'arbitre, compte-tenu du respect de la procédure par le club recevant, la Commission ne peut donner une suite favorable quant au remboursement de ces derniers.

4.2 COURRIEL

Du club de CHATEAU CHINON ARLEUF la rencontre du 22/11/2026 D2B ST ELOI 1 / CHATEAU CHINON ARLEUF 1 non jouée en raison de l'impraticabilité du terrain constatée par l'arbitre en présence des deux clubs et pour laquelle le club de CHATEAU CHINON ARLEUF demande le remboursement de ses frais de déplacement.
La Commission ne peut accéder à la demande de CHATEAU CHINON ARLEUF, aucun texte réglementaire n'étant applicable en l'espèce s'agissant d'une rencontre remise par décision de l'arbitre.

5 – STATUT DES ÉDUCATEURS

MISE A JOUR DE LA LISTE DE L'EDUCATEUR DECLARE 2026/2027

TRANSMIS PAR LA DIRECTION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE au 2 Octobre 2026

Mise à jour le 21 novembre 2026

CLUB	NOM éducateur	Prénom éducateur	Diplôme actuel SENIORS	Obligation
RC NEVERS CHALLUY SERMOISE -541323-	**GOVIGNON**	**Didier**	**Néant**	**DEROGATION demandée. Engagé à passer et obtenir le CFI Séniors dans la saison sportive.**

CONTROLE PRESENCE SUR LA FEUILLE DE MATCH DE L'EDUCATEUR DECLARE EN CHARGE DE L'EQUIPE D1			
*** Amende relative au non-respect des obligations de diplôme (décision du Comité de Direction du 24/08/2022. Le débours de cette somme sera reversé sur le compte du club dès mise en règle vis-à-vis de l'obligation de son Educateur**			
Journée 7 du 8/11/2026 – Journée 8 du 15/11/2026 – Journée 9 du 22/11/2026			
AS CLAMECY 2 : Mr DION Joris	**Amendes**	**3x 30 =**	**90.00 €**
AS GARCHIZY 2: Mr HENRY Christophe	**Amendes**	**2x 30 =**	**60.00 €**
US COULANGES 2 : Mr COSTA Bastien	**Amendes**	**3x 30 =**	**90.00 €**
RC NEVERS CHALLUY SERMOISE 2 : Mr GOVIGNON Didier	**Amende**	**1x 30 =**	**30.00 €**

Le Président
Joseph BERFORINI



*****

La Secrétaire de séance :
Anaïs TENAILLE



Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.
La commission précise que les réponses apportées aux courriers/correspondances des clubs, n'appelant pas de décisions, ne sont pas susceptibles d'appel

District de la Nièvre de football

COMMISSION DE L'ARBITRAGE

Réunion du	26 novembre 2026 à Varennes-Vauzelles
Procès-verbal	N° 18
Présidence :	M. Dominique ATERO
Présents :	MM. BERQUIER, BOITIER, CHEMINOT, DEVOUCOUX.

La CDA présente ses sincères condoléances à Mostafa TARBOUNI suite au décès de son beau-père.

1 – INDISPONIBILITES

- BOITIER K les 20 et 21 février.
- BOURAKI M du 6 au 14 décembre.
- DESBROSSE J les 12 et 13 décembre.
- FERNANDES DA MARTA A les 5 et 19 décembre.
- FERREIRA Adr le 12 décembre.
- KEROUACH J du 19 décembre au 3 janvier.
- TAPIN B du 23 novembre au 11 décembre.
- TENAILLE L les 28 et 29 novembre.

2 – COURRIERS

- De BOUCHOUX E. Certificat médical de reprise de l'arbitrage.
- De LA CHARITE. Pris note. Le nécessaire sera fait dans la mesure de la disponibilité des arbitres.
- De SAUVIGNY. Pris note.

3 – SANCTIONS

La CDA a sanctionné un arbitre.

4 – INFOS DIVERSES

Les cours d'arbitres en activité auront lieu le vendredi 27 novembre 2026 à partir de 19h00 au siège du District.

Le Président
Dominique ATERO



Départemental 1 Sport Comm / Unique — Poule Unique — 1

Match	Code	Date match		Buts	Tir/buts	Date saisie	Comm.	Arr êté
56631070	50875.1	22/11/2026	St Benin A.S. 1 - C.E. Imphy 1	4 - 1		22/11/2026 17:37	F	
56631073	50878.1	22/11/2026	U.S. Cercycoise 1 - Esn 58 1	3 - 3		22/11/2026 16:50	F	
56633500	50909.1	22/11/2026	Coulanges Nevers Us 2 - Clamecycoise A.S. 2	2 - 3		22/11/2026 17:47	F	
56636668	50928.1	22/11/2026	Garchizy As 2 - Nevers Banlay 1	1 - 2		22/11/2026 13:30	F	X
56636669	50929.1	22/11/2026	Nevers-Challuy-Sermo 2 - Us Moulins 1	1 - 1		23/11/2026 17:42	F	

Départemental 2 / Unique — Poule A — 3

Match	Code	Date match		Buts	Tir/buts	Date saisie	Comm.	Arr êté
78801581	51698.1	22/11/2026	Chaulgnes F.C. 1 - Nevers-Challuy-Sermo 3	5 - 0		22/11/2026 16:45	F	
78801582	51699.1	22/11/2026	Varzy 1 - La Charite Us 1	1 - 7		22/11/2026 16:42	F	
78801583	51700.1	22/11/2026	Cosne Ucs Football 3 - Alligny St Amand Fc 1	1 - 2		22/11/2026 14:55	F	
78801584	51701.1	22/11/2026	Asc Pougues 2 - Pouilly 1	0 - 5		24/11/2026 11:38	G	
78801585	51702.1	22/11/2026	Es Donzy 1 - Nevers Banlay 2	4 - 0		24/11/2026 21:46	F	
78801586	51703.1	22/11/2026	Garchi.Portug 1 - Av.S. Fourchambault 1	2 - 1		22/11/2026 16:40	F	

Départemental 2 / Unique — Poule B — 2

Match	Code	Date match		Buts	Tir/buts	Date saisie	Comm.	Arr êté
78805461	51832.1	22/11/2026	As Charrin 1 - Fc Decize 3	2 - 5		23/11/2026 17:00	F	
78805462	51833.1	22/11/2026	Us St Pierre 1 - Uf La Machine 2	1 - 3		22/11/2026 16:56	F	
78805463	51834.1	22/11/2026	Fr Luthenay 1 - Esn 58 2	4 - 1		22/11/2026 17:08	F	
78805464	51835.1	22/11/2026	Cs Corbigny 2 - Us Moulins 2	1 - 0		22/11/2026 17:02	F	

Départemental 3 / Unique — Poule A — 4

Match	Code	Date match		Buts	Tir/buts	Date saisie	Comm.	Arr êté
56655809	51148.1	22/11/2026	Garchi.Portug 2 - F.C Imphy 1	2 - 4		22/11/2026 16:40	F	
56655810	51149.1	22/11/2026	Us Chateauneuf 1 - Chaulgnes F.C. 2	13 - 1		22/11/2026 17:06	F	
56655811	51150.1	22/11/2026	Coulanges Nevers Us 3 - Js Marzy 2	4 - 0		22/11/2026 14:16	F	
56655812	51151.1	22/11/2026	C.E. Imphy 2 - Montigny Amognes 1	1 - 1		22/11/2026 17:26	F	
56655813	51152.1	22/11/2026	Guerigny Urzy A.S. 2 - St Pere 1	3 - 1		22/11/2026 16:39	F	

Départemental 3 / Unique — Poule B — 5

Match	Code	Date match		Buts	Tir/buts	Date saisie	Comm.	Arr êté
56656176	51302.1	22/11/2026	E. Moux Brassy 1 - Ent.St Révérien Corb 1	3 - 0		22/11/2026 18:40	F	
56656177	51303.1	22/11/2026	As Charrin 2 - Druy Beard 1	1 - 6		22/11/2026 14:04	F	
56656178	51304.1	22/11/2026	St Martin Olympique 1 - Lormes Us 1	3 - 1		22/11/2026 17:07	F	
56656179	51305.1	22/11/2026	St Seine 1 - U.S. Cercycoise 2	1 - 3		22/11/2026 18:15	F	

Départemental 4 / 1 — Poule A — 6

Match	Code	Date match		Buts	Tir/buts	Date saisie	Comm.	Arr êté
79345572	52707.1	22/11/2026	Af Corvol 1 - Js Marzy 3	3 - F	(1)	24/11/2026 11:52	G	
79347208	52765.1	22/11/2026	Av.S. Fourchambault 2 - Premery 1	4 - 1		22/11/2026 16:54	F	
79347291	52800.1	22/11/2026	Ent.Tannaysaintsaulg 1 - La Charite Us 2	1 - 4		22/11/2026 17:53	F	

Départemental 4 / 1 — Poule B — 7

Match	Code	Date match		Buts	Tir/buts	Date saisie	Comm.	Arr été
79349710	52895.1	22/11/2026	A.S. Cossaye 1 - Moulins 3	3 - F	(1)	24/11/2026 11:49	G	
79349746	52914.1	22/11/2026	La Machine Uf 3 - Cs Chatillon 2	5 - 2		24/11/2026 11:35	G	

Critérium Féminin / 1 — Poule Unique — 8

Match	Code	Date match		Buts	Tir/buts	Date saisie	Comm.	Arr été
78805008	51765.1	22/11/2026	Cs Corbigny 1 - Ent. Afgp58 1	6 - 1		22/11/2026 12:09	F	
78805009	51766.1	22/11/2026	Fc Decize 1 - St Reverien 12	5 - 1		22/11/2026 12:14	F	
78805010	51767.1	22/11/2026	Esn 58 1 - Coulanges Nevers Us 1	5 - 5		22/11/2026 12:09	F	
78805011	51768.1	22/11/2026	La Charite Us 1 - Us St Pierre 1	22 - 0		22/11/2026 12:05	F	
78805012	51769.1	22/11/2026	Uf La Machine 1 - Guerigny Urzy A.S. 1	0 - 2		22/11/2026 12:02	F	

Championnat U18 / Brassage Automne — Poule A — 11

Match	Code	Date match		Buts	Tir/buts	Date saisie	Comm.	Arr été
79235384	52570.1	21/11/2026	Cs Corbigny 21 - Fc Decize 22	5 - 1		21/11/2026 22:40	F	
79235385	52571.1	21/11/2026	Cosne Ucs Football 38 - Ent. Chatil Cer Moul 21	17 - 0		21/11/2026 16:39	F	
79235386	52572.1	21/11/2026	Ent. La Mach St Beni 21 - Fc Chateau Arleuf 21	6 - 1		21/11/2026 16:56	F	
79235387	52573.1	21/11/2026	As Charrin 21 - Clamecycoise A.S. 21	2 - 3		21/11/2026 16:41	F	
79235388	52574.1	21/11/2026	Coulanges Nevers Us 22 - La Charite Us 21	17 - 0		21/11/2026 20:14	F	

Championnat U18 / Brassage Automne — Poule B — 12

Match	Code	Date match		Buts	Tir/buts	Date saisie	Comm.	Arr été
79235878	52615.1	21/11/2026	Coulanges Nevers Us 21 - Ent.Guer Mont Stpier 21	5 - 1		21/11/2026 20:14	F	
79235879	52616.1	21/11/2026	St Pere 21 - Marzy 21	2 - 2		21/11/2026 16:55	F	
79235880	52617.1	21/11/2026	Nevers Banlay 38 - Vauzelles A.S.A. 22	2 - 5		21/11/2026 16:43	F	

Championnat U13 D1 / Brassage Automne — Poule Unique — 19

Match	Code	Date match		Buts	Tir/buts	Date saisie	Comm.	Arr été
80531403	53018.1	21/11/2026	Vauzelles A.S.A. 1 - Fc Decize 1	18 - 1		21/11/2026 12:05	F	
80533066	53091.1	21/11/2026	Nevers-Challuy-Sermo 1 - Esn 58 1	3 - 5		21/11/2026 12:31	F	
80533067	53092.1	21/11/2026	Coulanges Nevers Us 1 - Gj Afgp 58 F. 1	1 - 2		21/11/2026 20:27	F	

Championnat U13 D2 / Brassage Automne — Poule A — 20

Match	Code	Date match		Buts	Tir/buts	Date saisie	Comm.	Arr été
80532172	53031.1	21/11/2026	As Charrin 1 - As St Eloi 1	1 - 4		21/11/2026 12:11	F	
80532173	53032.1	21/11/2026	Cosne Ucs Football 1 - St Benin A.S. 1	11 - 0		21/11/2026 12:17	F	
80532174	53033.1	21/11/2026	Vauzelles A.S.A. 2 - Clamecycoise A.S. 1	2 - 5		21/11/2026 12:38	F	

Championnat U13 D2 / Brassage Automne — Poule B — 21

Match	Code	Date match		Buts	Tir/buts	Date saisie	Comm.	Arr été
80532235	53048.1	21/11/2026	Nevers Banlay 1 - Fc Chateau Arleuf 1	2 - 5		21/11/2026 12:18	F	
80532270	53059.1	21/11/2026	Coulanges Nevers Us 2 - Cs Corbigny 1	0 - 4		21/11/2026 20:31	F	
80532271	53060.1	21/11/2026	Gj Afgp 58 F. 2 - Marzy 1	8 - 2		21/11/2026 12:15	F	

Championnat U13 D3 / Brassage Automne — Poule A — 22

Match	Code	Date match		Buts	Tir/buts	Date saisie	Comm.	Arr êté
80532760	53083.1	21/11/2026	La Charite Us 1 - Esn 58 2	3 - 5		21/11/2026 12:01	F	
80532761	53084.1	21/11/2026	Gj Afgp 58 F. 3 - Coulanges Nevers Us 3	2 - 0		21/11/2026 12:23	F	

Championnat U13 D3 / Brassage Automne — Poule B — 23

Match	Code	Date match		Buts	Tir/buts	Date saisie	Comm.	Arr êté
80533403	53116.1	21/11/2026	Clamecycoise A.S. 2 - Cosne Ucs Football 2	0 - 11		21/11/2026 11:46	F	
80533404	53117.1	21/11/2026	Ent.St Pere Alligny 1 - Gj Afgp 58 F. 4	11 - 1		21/11/2026 12:07	F	

Championnat U13 D3 / Brassage Automne — Poule C — 24

Match	Code	Date match		Buts	Tir/buts	Date saisie	Comm.	Arr êté
80533538	53152.1	21/11/2026	Guerigny Urzy A.S. 1 - Ent Corbigny Varzy 2	5 - 1		21/11/2026 12:03	F	

Critérium Vétérans Alain Charlois / Unique — Poule Unique — 17

Match	Code	Date match		Buts	Tir/buts	Date saisie	Comm.	Arr êté
79557494	52949.1	20/11/2026	Pouilly 1 - St Eloi 1	6 - 3		24/11/2026 14:35	G	
79557495	52950.1	20/11/2026	E. Fourch Garch Poug 1 - Entrains 1	3 - 5		24/11/2026 14:33	G	
79557496	52951.1	20/11/2026	Coulanges Nevers Us 1 - Cosne Ucs Football 1	7 - 4		24/11/2026 14:33	G	
79557498	52953.1	20/11/2026	C.S. Corbigeois 1 - La Charite Us 1	1 - 6		24/11/2026 14:32	G	

Départemental 1 Sport Comm / Unique — Poule Unique — 452499 — 1

Classement automatique	Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1 Coulanges Nevers Us 2	18	9	6	0	3	0	0	0	0	20	12	8
2 Vauzelles A.S.A. 3	17	8	5	2	1	0	0	0	0	18	11	7
3 Nevers Banlay 1	17	8	5	3	0	0	1	0	0	17	7	10
4 Esn 58 1	17	9	5	2	2	0	0	0	0	21	14	7
5 Nevers-Challuy-Sermo 2	14	9	4	2	3	0	0	0	0	19	14	5
6 Us Moulins 1	13	9	4	2	3	0	1	1	0	14	11	3
7 Garchizy As 2	12	8	4	0	4	0	0	0	0	14	22	-8
8 Clamecycoise A.S. 2	11	9	3	2	4	0	0	0	0	17	18	-1
9 U.S. Cercycoise 1	10	9	3	1	5	0	0	0	0	13	17	-4
10 St Benin A.S. 1	8	9	2	2	5	0	0	0	0	11	17	-6
11 C.E. Imphy 1	8	9	2	2	5	0	0	0	0	13	19	-6
12 U.S. Luzycoise 1	0	8	0	0	8	0	0	0	0	10	25	-15

Départemental 2 / Unique — Poule A — 452500 — 3

Classement automatique	Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1 Alligny St Amand Fc 1	20	9	6	2	1	0	0	0	0	17	8	9
2 La Charite Us 1	19	9	6	1	2	0	0	0	0	26	13	13
3 Pouilly 1	17	9	5	2	2	0	0	0	0	20	11	9
4 Chaulgnes F.C. 1	17	9	6	0	3	0	1	0	0	20	11	9
5 Es Donzy 1	16	9	5	1	3	0	0	0	0	28	20	8
6 Garchi.Portug 1	15	9	4	3	2	0	0	0	0	20	10	10
7 Cosne Ucs Football 3	12	8	3	3	2	0	0	0	0	14	10	4
8 Nevers-Challuy-Sermo 3	10	9	3	1	5	0	0	0	0	10	23	-13
9 Asc Pougues 2	7	9	1	4	4	0	0	0	0	16	18	-2
10 Nevers Banlay 2	7	9	2	1	6	0	0	0	0	10	29	-19
11 Av.S. Fourchambault 1	5	8	1	2	5	0	0	0	0	8	15	-7
12 Varzy 1	2	9	0	2	7	0	0	0	0	7	28	-21

Départemental 2 / Unique — Poule B — 452500 — 2

Classement automatique	Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1 Fc Decize 3	27	9	9	0	0	0	0	0	0	32	5	27
2 Fr Luthenay 1	25	9	8	1	0	0	0	0	0	31	8	23
3 Esn 58 2	21	9	7	0	2	0	0	0	0	26	15	11
4 As St Eloi 1	13	8	4	1	3	0	0	0	0	16	13	3
5 Uf La Machine 2	13	9	4	1	4	0	0	0	0	15	14	1
6 Js Marzy 1	12	8	4	0	4	0	0	0	0	24	22	2
7 Cs Corbigny 2	10	9	3	1	5	0	0	0	0	12	16	-4
8 Us St Pierre 1	10	9	3	1	5	0	0	0	0	11	16	-5
9 As Charrin 1	10	9	3	1	5	0	0	0	0	11	18	-7
10 Us Moulins 2	4	9	1	1	7	0	0	0	0	13	33	-20
11 Fc Chateau Arleuf 1	3	8	0	3	5	0	0	0	0	10	22	-12
12 Cs Chatillon 1	2	8	0	2	6	0	0	0	0	7	26	-19

Départemental 3 / Unique — Poule A — 452501 — 4

Classement automatique	Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1 Coulanges Nevers Us 3	21	7	7	0	0	0	0	0	0	37	1	36
2 Montigny Amognes 1	16	7	5	1	1	0	0	0	0	17	9	8
3 F.C Imphy 1	15	7	5	0	2	0	0	0	0	16	13	3
4 Us Chateauneuf 1	13	7	4	1	2	0	0	0	0	32	11	21
5 Guerigny Urzy A.S. 2	11	7	3	2	2	0	0	0	0	15	21	-6
6 Garchi.Portug 2	8	7	2	2	3	0	0	0	0	12	11	1
7 C.E. Imphy 2	8	7	2	2	3	0	0	0	0	10	14	-4
8 Js Marzy 2	7	7	2	1	4	0	0	0	0	11	21	-10
9 Chaulgnes F.C. 2	1	7	0	1	6	0	0	0	0	10	40	-30
10 St Pere 1	0	7	0	0	7	0	0	0	0	5	24	-19

Départemental 3 / Unique — Poule B — 452501 — 5

Classement automatique	Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1 U.S. Cercycoise 2	21	7	7	0	0	0	0	0	0	22	6	16
2 E. Moux Brassy 1	13	7	4	1	2	0	0	0	0	22	10	12
3 Druy Beard 1	13	7	4	1	2	0	0	0	0	23	12	11
4 St Martin Olympique 1	11	7	3	2	2	0	0	0	0	11	6	5
5 Lormes Us 1	11	7	3	2	2	0	0	0	0	16	14	2
6 U.S. Luzycoise 2	10	6	3	1	2	0	0	0	0	13	7	6
7 St Seine 1	6	7	2	0	5	0	0	0	0	14	24	-10
8 Ent.St Révérien Corb 1	6	7	1	3	3	0	0	0	0	9	21	-12
9 Esn 58 3	5	6	1	2	3	0	0	0	0	11	15	-4
10 As Charrin 2	0	7	0	0	7	0	0	0	0	1	27	-26

Départemental 4 / 1 — Poule A — 452502 — 6

Classement automatique	Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1 La Charite Us 2	19	7	6	1	0	0	0	0	0	25	4	21
2 Premery 1	12	6	4	0	2	0	0	0	0	16	9	7
3 U.S. De Sauvigny Les 1	10	6	3	1	2	0	0	0	0	30	14	16
4 Av.S. Fourchambault 2	10	6	3	1	2	0	0	0	0	19	11	8
5 Af Corvol 1	10	6	3	1	2	0	0	0	0	12	10	2
6 Ent Montigny St Beni 2	9	5	3	0	2	0	0	0	0	15	9	6
7 Ent.Tannaysaintsaulg 1	3	6	1	0	5	0	0	0	0	11	38	-27
8 St Martin Olympique 2	1	5	0	2	2	1	0	0	0	7	14	-7
9 Js Marzy 3	-1	5	0	0	4	1	0	0	0	5	31	-26

Départemental 4 / 1 — Poule B — 452502 — 7

Classement automatique	Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1 Fc Fours 1	18	6	6	0	0	0	0	0	0	32	2	30
2 La Machine Uf 3	18	7	6	0	1	0	0	0	0	45	6	39
3 Fr Luthenay 2	16	6	5	1	0	0	0	0	0	14	2	12
4 A.S. Cossaye 1	9	7	3	0	4	0	0	0	0	21	17	4
5 Cs Chatillon 2	9	7	3	0	4	0	0	0	0	12	16	-4
6 Fc Chateau Arleuf 2	7	5	2	1	2	0	0	0	0	8	23	-15
7 Moulins 3	6	7	2	1	3	1	0	0	0	12	26	-14
8 Celtic Ht Morvan 1	3	6	1	1	3	1	0	0	0	8	15	-7
9 Ent. Poug Four Garc 3	1	6	1	0	3	2	0	0	0	9	22	-13
10 Druy Beard 2	0	5	0	0	5	0	0	0	0	3	35	-32

Critérium Féminin / 1 — Poule Unique — 452510 — 8

Classement automatique	Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1 Coulanges Nevers Us 1	21	9	6	3	0	0	0	0	0	64	11	53
2 Esn 58 1	20	9	6	2	1	0	0	0	0	37	13	24
3 Guerigny Urzy A.S. 1	19	9	6	1	2	0	0	0	0	32	19	13
4 La Charite Us 1	18	9	5	3	1	0	0	0	0	74	9	65
5 Cs Corbigny 1	18	9	6	0	3	0	0	0	0	73	16	57
6 Clamecycoise A.S. 1	17	8	5	2	1	0	0	0	0	53	4	49
7 Fc Decize 1	14	9	4	2	3	0	0	0	0	18	30	-12
8 Ent. Afgp58 1	10	9	3	1	5	0	0	0	0	34	30	4
9 As Charrin 1	7	8	2	1	5	0	0	0	0	7	18	-11
10 Uf La Machine 1	4	9	1	1	7	0	0	0	0	7	115	-108
11 St Reverien 12	1	9	0	1	8	0	0	1	0	4	61	-57
12 Us St Pierre 1	1	9	0	1	8	0	0	0	0	1	78	-77

Championnat U18 / Brassage Automne — Poule A — 453374 — 11

Classement automatique	Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1 Cosne Ucs Football 38	24	8	8	0	0	0	0	0	0	84	2	82
2 Cs Corbigny 21	21	8	7	0	1	0	0	0	0	67	4	63
3 Fc Decize 22	19	8	6	1	1	0	0	0	0	56	9	47
4 Clamecycoise A.S. 21	16	8	5	1	2	0	0	0	0	23	21	2
5 Coulanges Nevers Us 22	15	8	5	0	3	0	0	0	0	41	29	12
6 Ent. La Mach St Beni 21	9	8	3	0	5	0	0	0	0	23	34	-11
7 Ent. Chatil Cer Moul 21	6	7	2	0	5	0	0	0	0	12	39	-27
8 As Charrin 21	3	8	1	0	7	0	0	0	0	12	47	-35
9 Fc Chateau Arleuf 21	3	7	1	0	6	0	0	0	0	4	61	-57
10 La Charite Us 21	0	8	0	0	8	0	0	0	0	3	79	-76

Championnat U18 / Brassage Automne — Poule B — 453374 — 12

Classement automatique	Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1 Vauzelles A.S.A. 22	21	7	7	0	0	0	0	0	0	42	6	36
2 Coulanges Nevers Us 21	13	6	4	1	1	0	0	0	0	24	7	17
3 Gj Afgp 58 F. 22	13	6	4	1	1	0	0	0	0	27	11	16
4 Nevers Banlay 38	9	6	3	0	3	0	0	0	0	25	14	11
5 Esn 58 21	7	6	2	1	3	0	0	0	0	10	22	-12
6 Ent.Guer Mont Stpier 21	6	7	2	0	5	0	0	0	0	9	31	-22
7 Marzy 21	2	6	0	2	4	0	0	0	0	5	21	-16
8 St Pere 21	1	6	0	1	5	0	0	0	0	7	37	-30

Championnat U15 D1 / Bassage Automne — Poule Unique — 452505 — 13

Classement automatique	Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1 Gj Afgp 58 F. 1	24	8	8	0	0	0	0	0	0	68	4	64
2 Fc Decize 1	18	8	6	0	2	0	0	0	0	31	11	20
3 Cosne Ucs Football 15	11	8	5	0	3	0	1	0	0	20	12	8
4 Vauzelles A.S.A. 2	9	8	3	0	5	0	0	0	0	11	49	-38
5 Nevers Banlay 15	6	8	2	0	6	0	0	0	0	19	40	-21
6 Coulanges Nevers Us 1	3	8	1	0	7	0	0	0	0	6	39	-33

Championnat U15 D2 / Brassage Automne — Poule A — 457981 — 15

Classement automatique	Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1 Clamecycoise A.S. 1	21	7	7	0	0	0	0	0	0	38	6	32
2 Pouilly 1	16	8	5	1	2	0	0	0	0	36	22	14
3 Ent.Ussp-Decize-Esn 1	16	8	5	1	2	0	0	0	0	53	24	29
4 Ent St Benin La Mach 2	8	8	3	0	4	1	0	0	0	33	26	7
5 Ent. Premery/Asgu 1	6	8	2	0	6	0	0	0	0	17	42	-25
6 Ent.St Pere Cosne 1	-2	7	0	0	5	2	0	0	0	8	65	-57

Championnat U15 D2 / Brassage Automne — Poule B — 457981 — 14

Classement automatique	Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1 Gj Afgp 58 F. 2	24	8	8	0	0	0	0	0	0	32	10	22
2 Cs Corbigny 1	13	8	4	1	3	0	0	0	0	28	18	10
3 Entcercy Chati Moul 1	12	8	3	3	2	0	0	0	0	20	16	4
4 Fc Chateau Arleuf 1	10	8	3	1	4	0	0	0	0	12	14	-2
5 St Benin A.S. 1	9	8	3	0	5	0	0	0	0	13	25	-12
6 Ent. Marzy Coulanges 1	1	8	0	1	7	0	0	0	0	7	29	-22

Championnat U13 D1 / Brassage Automne — Poule Unique — 452506 — 19

Classement automatique	Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1 Vauzelles A.S.A. 1	12	3	3	0	0	0	-3	0	0	34	3	31
2 Gj Afgp 58 F. 1	12	3	3	0	0	0	-3	0	0	13	3	10
3 Esn 58 1	4	3	1	0	2	0	-1	0	0	8	15	-7
4 Nevers-Challuy-Sermo 1	4	3	1	0	2	0	-1	0	0	10	11	-1
5 Coulanges Nevers Us 1	4	3	1	0	2	0	-1	0	0	7	16	-9
6 Fc Decize 1	0	3	0	0	3	0	0	0	0	6	30	-24

Championnat U13 D2 / Brassage Automne — Poule A — 452507 — 20

Classement automatique	Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1 Cosne Ucs Football 1	11	3	3	0	0	0	-2	0	0	22	6	16
2 Clamecycoise A.S. 1	9	3	2	0	1	0	-3	0	0	16	10	6
3 As St Eloi 1	8	2	2	0	0	0	-2	0	0	6	2	4
4 As Charrin 1	4	3	1	0	2	0	-1	0	0	5	12	-7
5 Vauzelles A.S.A. 2	0	3	0	0	3	0	0	0	0	5	11	-6
6 St Benin A.S. 1	0	2	0	0	2	0	0	0	0	1	14	-13

Championnat U13 D2 / Brassage Automne — Poule B — 452507 — 21

Classement automatique	Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1 Gj Afgp 58 F. 2	12	3	3	0	0	0	-3	0	0	21	7	14
2 Cs Corbigny 1	12	3	3	0	0	0	-3	0	0	11	0	11
3 Marzy 1	4	3	1	0	2	0	-1	0	0	6	15	-9
4 Coulanges Nevers Us 2	4	3	1	0	2	0	-1	0	0	10	11	-1
5 Fc Chateau Arleuf 1	3	3	1	0	2	0	0	0	0	9	14	-5
6 Nevers Banlay 1	1	3	0	0	3	0	-1	0	0	6	16	-10

Championnat U13 D3 / Brassage Automne — Poule A — 460604 — 22

Classement automatique	Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1 Esn 58 2	7	2	2	0	0	0	-1	0	0	7	3	4
2 Fc Decize 2	6	2	2	0	0	0	0	0	0	8	5	3
3 Gj Afgp 58 F. 3	5	2	1	0	1	0	-2	0	0	4	4	0
4 Coulanges Nevers Us 3	3	3	1	0	2	0	0	0	0	6	8	-2
5 La Charite Us 1	3	3	0	0	3	0	-3	0	0	10	15	-5

Championnat U13 D3 / Brassage Automne — Poule B — 460604 — 23

Classement automatique	Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1 Cosne Ucs Football 2	12	3	3	0	0	0	-3	0	0	26	2	24
2 Ent.St Pere Alligny 1	5	2	1	1	0	0	-1	0	0	13	3	10
3 Pouilly 1	4	2	1	0	1	0	-1	0	0	8	6	2
4 Gj Afgp 58 F. 4	1	2	0	0	2	0	-1	0	0	1	21	-20
5 Clamecycoise A.S. 2	1	3	0	1	2	0	0	0	0	3	19	-16

Championnat U13 D3 / Brassage Automne — Poule C — 460604 — 24

Classement automatique	Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1 Guerigny Urzy A.S. 1	8	2	2	0	0	0	-2	0	0	8	3	5
2 Ent Corbigny Varzy 2	8	3	2	0	1	0	-2	0	0	12	7	5
3 Ent. Moulins 1	4	1	1	0	0	0	-1	0	0	3	0	3
4 Ent.Stben Lamach Mon 2	0	2	0	0	2	0	0	0	0	2	8	-6
5 Moux 1	0	2	0	0	2	0	0	0	0	2	9	-7

Critérium Vétérans Alain Charlois / Unique	**Poule Unique**	**452529**	**17**

Classement automatique	Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1 Entrains 1	10	4	3	1	0	0	0	0	0	22	5	17
2 Cosne Ucs Football 1	9	4	3	0	1	0	0	0	0	24	11	13
3 Coulanges Nevers Us 1	8	4	3	0	0	1	0	0	0	18	8	10
4 La Charite Us 1	7	4	2	1	1	0	0	0	0	18	8	10
5 C.S. Corbigeois 1	7	4	2	1	1	0	0	0	0	12	10	2
6 E. Fourch Garch Poug 1	4	4	1	1	2	0	0	0	0	10	16	-6
7 Vauzelles A.S.A. 1	3	3	1	0	2	0	0	0	0	19	15	4
8 C.S. Du Bazois 1	3	3	1	0	2	0	0	0	0	6	9	-3
9 Pouilly 1	3	4	1	0	3	0	0	0	0	11	33	-22
10 St Eloi 1	0	4	0	0	4	0	0	0	0	5	30	-25

Désignations par poule

Départemental 1 Sport Comm / Unique	Poule Unique	1

Dimanche 06/12/2026 12H

56636671	50931.1	Clamecycoise A.S. 2	- Nevers-Challuy-Sermo 2		Stade Du Parc Vauvert
	Arbitre centre	CHEREAU Christophe	881821828	81 km	Parc Vauvert
	Arbitre assistant 1				58500 CLAMECY
	Arbitre assistant 2				

Dimanche 06/12/2026 14H30

56631076	50881.1	Us Moulins 1	- U.S. Cercycoise 1		Stade Municipal 1
	Arbitre centre	ATERO Juan	891810685	60 km	Route De Decize
	Arbitre assistant 1				58290 MOULINS ENGILBERT
	Arbitre assistant 2				
56631079	50884.1	C.E. Imphy 1	- U.S. Luzycoise 1		Stade Christophe Charetier
	Arbitre centre	RABEUX Emmanuel	800635932	82 km	Complexe Sportif
	Arbitre assistant 1				Ambroise Croizat
	Arbitre assistant 2				58160 IMPHY
56631080	50885.1	St Benin A.S. 1	- Nevers Banlay 1		Stade Maurice Michel
	Arbitre centre	KAJDAN Pierrick	820662273	16 km	Rue Des Ecoles
	Arbitre assistant 1				58270 ST BENIN D AZY
	Arbitre assistant 2				
56633501	50910.1	Vauzelles A.S.A. 3	- Coulanges Nevers Us 2		Stade Des Ateliers 1
	Arbitre centre	BOUJLILAT Hicham	2547103862	55 km	Terrain Honneur
	Arbitre assistant 1				Rue Benoit Frachon
	Arbitre assistant 2				58640 VARENNES VAUZELLES
56636670	50930.1	Esn 58 1	- Garchizy As 2		Stade Du Rimorin
	Arbitre centre	SAOULI Sophian	2547294860	53 km	Rue De Decize
	Arbitre assistant 1				58390 DORNES
	Arbitre assistant 2				

Départemental 2 / Unique	Poule A	3

Dimanche 06/12/2026 14H30

78801587	51704.1	Nevers Banlay 2	- Pouilly 1		Stade Des Senets 04
	Arbitre centre	FERNANDES Jean Manuel	899182202	62 km	Rue Du Docteur Michel Gaulier
	Arbitre assistant 1				58640 VARENNES VAUZELLES
	Arbitre assistant 2				
78801588	51705.1	Av.S. Fourchambault 1	- Es Donzy 1		Stade Robert Bacquelin 1
	Arbitre centre	CORLU Murat	2544302430	8 km	Quai De Loire
	Arbitre assistant 1				58600 FOURCHAMBAULT
	Arbitre assistant 2				
78801589	51706.1	Alligny St Amand Fc 1	- Garchi.Portug 1		Stade Municipal
	Arbitre centre	TARBOUNI Mostafa	2543198845	70 km	Route De St Sauveur
	Arbitre assistant 1				58310 ST AMAND EN PUISAYE
	Arbitre assistant 2				
78801590	51707.1	Nevers-Challuy-Sermo 3	- Cosne Ucs Football 3		Stade Intercom. Georges Rollet 2
	Arbitre centre	DESCAILLAUX Yohan	801818159	11 km	Terrain Annexe
	Arbitre assistant 1				Rue Du 19 Mars 1962
	Arbitre assistant 2				58000 CHALLUY
78801591	51708.1	La Charite Us 1	- Chaulgnes F.C. 1		Stade André Jomier 1
	Arbitre centre	FERREIRA Adelino	841821138	30 km	Terrain Honneur
	Arbitre assistant 1	GERBEAULT Stephane	820104756	85 km	90 Av. Jacques Coeur
	Arbitre assistant 2	FERREIRA Adrien	851815996		Route Nationale 151
					18140 LA CHAPELLE MONTLINARD
78801592	51709.1	Varzy 1	- Asc Pougues 2		Stade Municipal
	Arbitre centre	LEDOUMOU EZENGUE Edme	2545375263		Route De Corvol
	Arbitre assistant 1				58210 VARZY
	Arbitre assistant 2				

Départemental 2 / Unique	**Poule B**	**2**

Dimanche 06/12/2026 12H

78805465 51836.1	Esn 58 2 - Uf La Machine 2			Stade Banville
Arbitre centre	TENAILLE Corentin	2546420357	59 km	Rue Th. De Banville
Arbitre assistant 1				58380 LUCENAY LES AIX
Arbitre assistant 2				
78805466 51837.1	Us Moulins 2 - Fr Luthenay 1			Stade Municipal 1
Arbitre centre	CROCHET Michael	881819231	74 km	Route De Decize
Arbitre assistant 1				58290 MOULINS ENGILBERT
Arbitre assistant 2				

Dimanche 06/12/2026 14H30

78805467 51838.1	Fc Decize 3 - Cs Corbigny 2			Stade Des Halles 2
Arbitre centre	ALBERTI Alexis	2543970422	85 km	Terrain Annexe
Arbitre assistant 1				Avenue Marcel Merle
Arbitre assistant 2				58300 DECIZE
78805468 51839.1	Cs Chatillon 1 - As Charrin 1			Stade Municipal
Arbitre centre	ROPERTO Armando	1946813279	48 km	Rue Du Stade
Arbitre assistant 1				58110 CHATILLON EN BAZOIS
Arbitre assistant 2				
78805469 51840.1	Fc Chateau Arleuf 1 - Js Marzy 1			Stade Jean Chevrier
Arbitre centre	DEVOUCOUX Gerard	820828552	12 km	Avenue Vauban
Arbitre assistant 1				58120 CHATEAU CHINON
Arbitre assistant 2				
78805470 51841.1	As St Eloi 1 - Us St Pierre 1			Stade Municipal 1
Arbitre centre	SAULZET Arnaud	871812170	11 km	Rue De La Gare
Arbitre assistant 1				58000 ST ELOI
Arbitre assistant 2				

Départemental 3 / Unique	**Poule A**	**4**

Dimanche 06/12/2026 12H

56655818 51157.1	C.E. Imphy 2 - Guerigny Urzy A.S. 2			Stade Christophe Charetier
Arbitre centre	AUGARD Patrice	1820181033	37 km	Complexe Sportif
Arbitre assistant 1				Ambroise Croizat
Arbitre assistant 2				58160 IMPHY

Dimanche 06/12/2026 14H30

56655814 51153.1	F.C Imphy 1 - St Pere 1			Stade Louis Masson
Arbitre centre	CHAPIGNAC Kevin	1072123225		Avenue Jean Jaures
Arbitre assistant 1				58160 IMPHY
Arbitre assistant 2				
56655815 51154.1	Chaulgnes F.C. 2 - Garchi.Portug 2			Stade Municipal
Arbitre centre	DAKHLI Jeremy	881819684	20 km	Rue De Pertuiseau
Arbitre assistant 1				58400 CHAULGNES
Arbitre assistant 2				
56655816 51155.1	Coulanges Nevers Us 3 - Us Chateauneuf 1			Stade Jean Chorlet
Arbitre centre	HERVE Florian	2543195268	29 km	Espace Des Saules
Arbitre assistant 1				10 Allée Pierre De Coubertin
Arbitre assistant 2				58660 COULANGES LES NEVERS
56655817 51156.1	Montigny Amognes 1 - Js Marzy 2			Stade Municipal
Arbitre centre	EL HAOULY Azedine	2545699804	30 km	Route De St Sulpice
Arbitre assistant 1				58130 MONTIGNY AUX AMOGNES
Arbitre assistant 2				

Départemental 3 / Unique	**Poule B**	**5**

Dimanche 06/12/2026 14H30

Départemental 3 / Unique	**Poule B**	**5**

Dimanche 06/12/2026 14H30

56656115 51272.1	Esn 58 3 - As Charrin 2			Stade Municipal 1
Arbitre centre	KLONOWSKI Julien	1699601284	25 km	Route De Decize
Arbitre assistant 1				58300 ST GERMAIN CHASSENAY
Arbitre assistant 2				
56656180 51306.1	Ent.St Révérien Corb 1 - U.S. Cercycoise 2			Stade Municipal
Arbitre centre	AUGARD Antony	2544085420		Chemin Des Marlottes
Arbitre assistant 1				Pre Queneau
Arbitre assistant 2				58420 ST REVERIEN
56656181 51307.1	Druy Beard 1 - E. Moux Brassy 1			Stade Raymond Tissier
Arbitre centre	DESBROSSE Jeremy	2547956533	53 km	36 Route De Dardault
Arbitre assistant 1				58160 DRUY PARIGNY
Arbitre assistant 2				
56656182 51308.1	Lormes Us 1 - U.S. Luzycoise 2			Stade Lacroix
Arbitre centre	MAHIEU Sebastien	1911374649		Route De Chateau Chinon
Arbitre assistant 1				58140 LORMES
Arbitre assistant 2				
56656183 51309.1	St Martin Olympique 1 - St Seine 1			Stade Communal
Arbitre centre	MILOT Benjamin	2544943858		Rue De La Jonciere
Arbitre assistant 1				58130 ST MARTIN D HEUILLE
Arbitre assistant 2				

Départemental 4 / 1	**Poule A**	**6**

Dimanche 06/12/2026 12H

79347211 52768.1	Ent Montigny St Beni 2 - Af Corvol 1	Stade Municipal
Arbitre centre		Route De St Sulpice
Arbitre assistant 1		58130 MONTIGNY AUX AMOGNES
Arbitre assistant 2		
79347293 52802.1	La Charite Us 2 - U.S. De Sauvigny Les 1	Stade André Jomier 2
Arbitre centre		Terrain Annexe
Arbitre assistant 1		Route D'Argenvieres
Arbitre assistant 2		Nationale 151
		18140 LA CHAPELLE MONTLINARD

Dimanche 06/12/2026 14H30

79346151 52734.1	Js Marzy 3 - Av.S. Fourchambault 2			Stade De La Simonnerie
Arbitre centre	BERTIN Anais	9604955760	8 km	Rue De La Simonnerie
Arbitre assistant 1				58180 MARZY
Arbitre assistant 2				
79347100 52751.1	St Martin Olympique 2 - Non affecté			
Arbitre centre				
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				
79347245 52785.1	Premery 1 - Ent.Tannaysaintsaulg 1			Stade Robert Gomez 1
Arbitre centre				Route De Cervenon
Arbitre assistant 1				58700 PREMERY
Arbitre assistant 2				

Départemental 4 / 1	**Poule B**	**7**

Dimanche 06/12/2026 12H

79349747 52915.1	Fc Chateau Arleuf 2 - Moulins 3	Stade Jean Chevrier
Arbitre centre		Avenue Vauban
Arbitre assistant 1		58120 CHATEAU CHINON
Arbitre assistant 2		

Départemental 4 / 1	**Poule B**	**7**

Dimanche 06/12/2026 12H

79349748	52916.1	Cs Chatillon 2	- A.S. Cossaye 1		Stade Municipal
	Arbitre centre				Rue Du Stade
	Arbitre assistant 1				58110 CHATILLON EN BAZOIS
	Arbitre assistant 2				

Dimanche 06/12/2026 14H30

79349386	52841.1	Celtic Ht Morvan 1	- Ent. Poug Four Garc 3		Stade Municipal
	Arbitre centre				Rue De La Croix De Chazelles
	Arbitre assistant 1				58230 MONTSAUCHE LES SETTONS
	Arbitre assistant 2				
79349464	52865.1	La Machine Uf 3	- Fr Luthenay 2		Stade Etienne Marets 1
	Arbitre centre				Lieu Dit Le Pre Charpin
	Arbitre assistant 1				58260 LA MACHINE
	Arbitre assistant 2				
79349712	52897.1	Fc Fours 1	- Druy Beard 2		Stade Du Chêne Bénit
	Arbitre centre	KLONOWSKI Mathias	9603424349		Le Bourg
	Arbitre assistant 1				58250 FOURS
	Arbitre assistant 2				

Critérium Féminin / 1	**Poule Unique**	**8**

Dimanche 06/12/2026 10H

78805019	51776.1	Clamecycoise A.S. 1	- Cs Corbigny 1		Stade Tambourinette 1
	Arbitre centre	KEROUACH Jassim	9602944711	69 km	Terrain Annexe Herbe
	Arbitre assistant 1				Tambourinette
	Arbitre assistant 2				58500 CLAMECY
78805020	51777.1	Fc Decize 1	- Ent. Afgp58 1		Stade Des Halles 2
	Arbitre centre	BESSIERE Marius	9603267316	37 km	Terrain Annexe
	Arbitre assistant 1				Avenue Marcel Merle
	Arbitre assistant 2				58300 DECIZE
78805021	51778.1	Coulanges Nevers Us 1	- Guerigny Urzy A.S. 1		Stade Jean Chorlet
	Arbitre centre	DUCROT CORNELOUP Noa	2546757979	65 km	Espace Des Saules
	Arbitre assistant 1				10 Allée Pierre De Coubertin
	Arbitre assistant 2				58660 COULANGES LES NEVERS
78805022	51779.1	La Charite Us 1	- St Reverien 12		Stade André Jomier 1
Indispo	Arbitre centre	GONZALEZ Loukas	2548221796	35 km	Terrain Honneur
	Arbitre assistant 1				90 Av. Jacques Coeur
	Arbitre assistant 2				Route Nationale 151
					18140 LA CHAPELLE MONTLINARD
78805023	51780.1	Uf La Machine 1	- As Charrin 1		Stade Etienne Marets 1
	Arbitre centre	DUBUISSON Enzo	2547739373	33 km	Lieu Dit Le Pre Charpin
	Arbitre assistant 1				58260 LA MACHINE
	Arbitre assistant 2				
78805024	51781.1	Us St Pierre 1	- Esn 58 1		Stade Du Panama 1
	Arbitre centre	KLONOWSKI Dylan	9602413482	47 km	Rue De Beaudrillon
	Arbitre assistant 1				58240 ST PIERRE LE MOUTIER
	Arbitre assistant 2				

Championnat U18 / Brassage Automne	**Poule A**	**11**

Samedi 05/12/2026 14H30

79235364	52550.1	Ent. Chatil Cer Moul 21	- Fc Chateau Arleuf 21		Stade Municipal
	Arbitre centre	CHAOUCH Younesse	2547781866	40 km	Rue Du Stade
	Arbitre assistant 1				58110 CHATILLON EN BAZOIS
	Arbitre assistant 2				

Championnat U15 D1 / Bassage Automne	**Poule Unique**	**13**

Championnat U15 D1 / Bassage Automne	**Poule Unique**	**13**

Samedi 05/12/2026 12H

79236156	52639.2	Fc Decize 1 - Coulanges Nevers Us 1	Stade Des Halles 2
	Arbitre centre		Terrain Annexe
	Arbitre assistant 1		Avenue Marcel Merle
	Arbitre assistant 2		58300 DECIZE

Championnat U15 D2 / Brassage Automne	**Poule A**	**15**

Samedi 05/12/2026 14H30

79236276	52645.1	Clamecycoise A.S. 1 - Ent.St Pere Cosne 1			Stade Tambourinette 1
	Arbitre centre	CHEREAU Clement	2548466871	87 km	Terrain Annexe Herbe
	Arbitre assistant 1				Tambourinette
	Arbitre assistant 2				58500 CLAMECY

Championnat U13 D2 / Brassage Automne	**Poule A**	**20**

Samedi 05/12/2026 10H30

80532166	53025.1	St Benin A.S. 1 - As St Eloi 1	Stade Maurice Michel
			Rue Des Ecoles
			58270 ST BENIN D AZY

Championnat U13 D3 / Brassage Automne	**Poule C**	**24**

Samedi 05/12/2026 10H30

80533539	53153.1	Ent. Moulins 1 - Moux 1	Stade Municipal 1
			Route De Decize
			58290 MOULINS ENGILBERT

Coupe Veterans Alain Charlois / Unique	**Poule Unique**	**18**

Vendredi 04/12/2026 21H

79579885	52980.1	(CRITVET) Cosne Ucs - St Eloi 1 (CRITVET)	Stade Raphaël Giraux
		Football 1	Rue Alain Mimoun
			58200 COSNE COURS SUR LOIRE